Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Projet AgrInvest-Systèmes alimentaires

Étude de cadrage du système alimentaire burkinabé

Facteurs clés et chaînes de valeur prometteuses pour améliorer la durabilité du système alimentaire

ecdpm

Projet AgrInvest-Systèmes alimentaires
Étude de cadrage du système alimentaire Burkinabé

Cartographie du système alimentaire et étude des opportunités d'investissement durable dans des chaînes de valeur et des territoires clés du Burkina Faso

pour
Cecilia D'Alessandro et Fabien Tondel

Contributeurs
Hanne Knaepen et Amanda Bisong
Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM)
Mahamoudou Koutou, Massimo Pera et Margherita Bavagnoli
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2021

Citer comme suit:
D'Alessandro, C. et Tondel., F. 2021. *Projet AgrInvest-systemes alimentaires – Étude de cadrage du système alimentaire burkinabé - Facteurs clés et chaînes de valeur prometteuses pour améliorer la durabilité du système alimentaire*. Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cb3739fr

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-134091-2
© FAO, 2021

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Photographie de couverture: ©FAO/A. Benedetti

Table des matières

Remerciements ..... **v**
Sigles et acronymes ..... **vi**
Résumé ..... **ix**
1. Contexte et approche **1**
1.1. Le projet AgrInvest-Sytèmes alimentaires 1
1.2. Objectifs, approche et structure de l'étude de cadrage 2

2. Description et analyse du contexte: cartographie du système alimentaire burkinabé **2**
2.1. Résultats du système alimentaire et défis de la durabilité 3
2.2. Facteurs structurels et moteurs qui façonnent le système alimentaire 8
2.3. Institutions du système alimentaire 18

3. Chaînes de valeur et secteurs d'intervention pour le renforcement de la durabilité du système alimentaire **24**
3.1 Le riz, un secteur clé du système agroalimentaire 27
3.2 Aquaculture 36

4. Remarques finales **42**

Annexe 1: Le système alimentaire national du Burkina Faso **43**

Annexe 2: Principales tendances du marché du riz au Burkina Faso **46**

Annexe 3: Réseau du marché du riz et carte des flux commerciaux **47**

Annexe 4: Principales tendances du marché de l'aquaculture au Burkina Faso **48**

Tableau et figures

Tableau	Résumé de la performance actuelle du système alimentaire, avec une dynamique de durabilité positive (+) et négative (-).	8
Figure 1	Carte avec les régions du Burkina Faso	25
Figure 2	Les indicateurs clés du Burkina Faso	43
Figure 3	Importations et exportations du Burkina Faso	43
Figure 4	Indicateurs de durabilité économique	44
Figure 5	Indicateurs de durabilité sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle	44
Figure 6	Indicateurs de durabilité environnementale	45
Figure 7	Production et commerce du riz au Burkina Faso	46
Figure 8	Production de riz et flux commerciaux transfrontaliers dans le bassin commercial ouest du Burkina Faso - centre du Mali	47
Figure 9	Production et commerce de l'aquaculture et de la pêche au Burkina Faso	48

Remerciements

Cette étude de cadrage a été préparée par Cecilia D'Alessandro et Fabien Tondel du Centre Européen de Gestion des Politiques de Développement (ECDPM) pour le projet AgrInvest-Systèmes alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), qui est financé par le Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale.

L'étude a bénéficié des contributions écrites de Hanne Knaepen et Amanda Bisong de l'ECDPM, et de l'élaboration graphique des données de Koen Dekeyser. Les auteurs ont reçu de précieux commentaires sur les versions antérieures de cette étude de la part de Mahamoudou Koutou, consultant du projet AgrInvest pour le bureau de pays de la FAO au Burkina Faso, et de Margherita Bavagnoli, Massimo Pera, David Neven et Aimée Kourgansky, du bureau de la FAO à Rome. Les auteurs ont également bénéficié des conseils d'Abdoul Ibrahim, Dauda Sau, Kassoum Bamba, Ibrahim Ouedraogo, Moussa Maiga, Souleymane Traore, du bureau de la FAO au Burkina Faso. Alexandra Beijers (ECDPM) a apporté son aide à la mise en page.

Sigles et acronymes

AFP-PME	Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
AGRODIE	Association des grossistes et détaillants d'intrants agricoles du Burkina Faso
AKDN	Aga Khan Development Network
ANaCoR-B	Association nationale des commerçants de riz au Burkina
ANES-BF	Association nationale des entreprises semencières
APRAO	Amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest
BAD	Banque africaine de développement
BADF	Banque agricole du Faso
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEI	Banque européenne d'investissement
BRAKINA	Brasseries du Burkina Faso
CCAFS	Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CET	Tarif extérieur commun
CIASPH	Code des investissements agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique
CIPAM	Compagnie industrielle de production agricole et marchande
CIR-B	Comité interprofessionnel du riz du Burkina
CIRDES	Centre international de recherche-développement sur l'élévage en zone subhumide
COCIMA	Coopérative de commercialisation d'intrants et de matériels agricoles
CODEC	Coopérative diocésaine d'épargne et de crédit
COOPEC	Coopérative d'épargne et de crédit
CORAF	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
covid-19	maladie à coronavirus 2019
DGESS / MAAH	Direction générale des études et des statistiques sectorielles du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles
DGFOMER	Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural
DGPER	Direction générale de la promotion de l'économie rurale
DGRE	Direction générale des ressources en eau
DGRH	Direction générale des ressources halieutiques
ECDPM	Centre européen de gestion des politiques de développement
FAARF	Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes
FAFPA	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
FAGRI	Faso agriculture et intrants
FAIJ	Fonds d'appui aux initiatives des jeunes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAPE	Fonds d'appui à la promotion de l'emploi
FASI	Fonds d'appui au secteur informel
FBDES	Fonds burkinabè de développement économique et social
FBMG	Fondation Bill et Melinda Gates
FCPB	Faîtière des caisses populaires du Burkina
FDA	Fonds de développement agricole
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies

FIAB	Fédération nationale des industries de l'agro-alimentaire et de la transformation
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIE	Fonds d'intervention pour l'environnement
FODEL	Fonds de développement de l'élevage
FPDCT	Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IIA	Intégration de l'irrigation et de l'aquaculture
IMF	Institution de microfinance
INERA	Institut de l'environnement et recherches agricoles
IPPM	Gestion de la production et de la lutte Intégrée contre les ravageurs
IRR	Initiative régionale sur le riz
NAFASO	Neema agricole du Faso
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale d la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
P1-P2RS	Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
PAFASP	Projet d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales
PAM	Programme alimentaire mondial
PAMF-B	Première agence de microfinance Burkina Faso
PAPFA	Projet d'appui à la promotion des filières agricoles
PHIE	Périmètres halieutiques d'intérêt économique
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNA	Plan national d'adaptation aux changements climatiques
PNDES	Plan national du développement économique et social
PNIASAN	Programmes nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PNN	Politique nationale de nutrition
PNPA	Politique nationale de la pêche et de l'aquaculture
PNSR	Programme national du secteur rural
PPP	Partenariat public-privé
PRP-AGIR	Priorités résilience pays - Alliance globale pour l'initiative Résilience
RCPB	Réseau des caisses populaires du Burkina Faso
SAPAA	Suivi et analyse des politiques agricoles et alimentaires
SDFA	Stratégie de développement des filières agricoles
SDR	Stratégie de développement rural
SLEC	Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO
SN-DDPA	Pêches et aquaculture durables à l'horizon 2025
SOFITEX	Société burkinabè des fibres textiles
SONAGESS	Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire

SP/CONAP-Genre	Secrétariat permanent du Conseil national pour la promotion du genre
SP / CPSA	Secrétariat permanent de Coordination des politiques sectorielles agricoles
STARS	Renforcement des petits exploitants ruraux africains
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNERIZ	Union nationale des étuveuses de riz du Burkina
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNPR-B	Union nationale des producteurs de riz du Burkina
UNPSB	Union nationale des sociétés coopératives producteurs semenciers du Burkina Faso
UNTR-B	Union nationale des transformateurs de riz industriels et semi-industriels du Burkina
USD	dollar des États-Unis
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
ZES	Zone économique spéciale
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine

Résumé

Cette étude de cadrage vise à éclairer la mise en œuvre du projet AgrInvest-Systèmes alimentaires au Burkina Faso, une collaboration entre l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM) visant à promouvoir les investissements privés dans les systèmes agroalimentaires africains qui contribuent aux objectifs de développement durable (ODDs). L'étude cartographie le système agroalimentaire burkinabé, en identifiant et en expliquant les tendances notables et les principaux résultats socio-économiques, de sécurité alimentaire, de nutrition et d'environnement, ainsi que les facteurs structurels, les institutions et autres moteurs qui façonnent les résultats du système alimentaire au Burkina Faso. Ces résultats reflètent un certain nombre de défis de durabilité qui entravent le système alimentaire et sa contribution au développement durable au Burkina Faso, notamment la pression croissante sur l'eau et la terre, les niveaux élevés de pauvreté rurale, le chômage des jeunes, l'inégalité des sexes, l'insécurité alimentaire et la malnutrition persistantes, la dégradation des terres et la déforestation, et la faible résilience au changement climatique.

Sur la base de cette analyse et de la priorisation des chaînes de valeur agro-alimentaires effectuée par les acteurs nationaux au Burkina Faso, l'étude identifie ensuite le riz et l'aquaculture comme des chaînes de valeur prometteuses sur lesquelles concentrer les interventions du projet pour faciliter l'investissement en vue d'un impact durable. Pour ces chaînes de valeur, l'étude identifie les principaux défis et opportunités en termes de durabilité, de potentiel commercial et de traction politique. Les politiques sectorielles pertinentes, les initiatives récentes et les processus de développement du secteur sont également mis en évidence. En outre, l'étude propose une approche territoriale centrée sur la région du Grand Ouest du Burkina Faso en tant que zone hautement prioritaire avec un important potentiel agricole. Cette analyse fournit une base pour un engagement plus poussé avec les acteurs burkinabés dans le cadre du projet AgrInvest-Systèmes alimentaires.

1. Contexte et approche

Le projet AgrInvest-Systèmes alimentaires

L'Agenda 2030 pour le développement durable souligne le rôle clé que jouent les systèmes agroalimentaires pour relever les défis mondiaux tels que la malnutrition, la pauvreté, la perte de biodiversité et de services écosystémiques, et le changement climatique. Ces défis sont accentués par la pandémie de covid-19, qui a entraîné des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire les poussant près du point de rupture. Partout dans le monde, un large éventail de parties prenantes soutiennent la transformation des systèmes alimentaires[1]. Cependant, les initiatives manquent souvent d'un cadre commun pour encadrer les interactions, interdépendances et compromis complexes intrinsèques aux systèmes alimentaires. Cela se traduit souvent par une incohérence des politiques et des interventions mal coordonnées. Dans les pays en développement, et en particulier en Afrique, les agriculteurs, les transformateurs et les autres acteurs des systèmes alimentaires ont du mal à accéder aux ressources financières nécessaires pour accélérer les progrès vers les objectifs de développement durable (ODD) et pour accroître la résilience aux chocs mondiaux. L'incapacité des institutions financières et des investisseurs privés à identifier les opportunités rentables au sein des systèmes alimentaires n'est qu'un des obstacles qui entravent l'investissement .[2]

Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé l'initiative mondiale AgrInvest[3], qui vise à attirer les investissements privés dans des systèmes agroalimentaires conformes aux ODD en tirant parti des fonds publics. L'initiative s'efforce de contribuer aux stratégies nationales de développement, ainsi qu'au Sommet sur les systèmes alimentaires, convoqué par le Secrétaire général des Nations unies en 2021. L'objectif principal d'AgrInvest est d'aider les parties prenantes à comprendre et à gérer les choix complexes qui affectent la durabilité des systèmes agroalimentaires, et d'accélérer les progrès vers les ODD. Dans le cadre d'AgrInvest et dans le but de piloter cette approche, la FAO, avec le soutien du Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM), met en œuvre le projet «AgrInvest: Permettre un investissement inclusif et efficace du secteur privé dans les systèmes agroalimentaires»[4]. Ce projet vise à encourager des investissements alignés sur les ODD dans les systèmes alimentaires en Afrique, afin de contribuer à une croissance économique durable et de générer des emplois ruraux, en particulier pour les femmes et les jeunes. Bénéficiant du soutien financier du Gouvernement italien, le projet est mis en œuvre au Burkina Faso, en Éthiopie, au Kenya et au Niger, et intègre dans ses analyses et ses activités l'impact et les réponses locales à la pandémie actuelle.

[1] Les acteurs comprennent les principales organisations et/ou personnes qui composent un système, y compris celles qui sont directement touchées par le système ainsi que celles dont les actions influencent le système. Nous faisons une différence entre acteurs et parties prenantes, car certains acteurs peuvent être des influenceurs importants (par exemple les décideurs politiques), sans être nécessairement parties prenantes d'une initiative de changement du système (Gopal et Clarke, 2015).

[2] Parmi les autres obstacles, on peut citer le risque élevé perçu des investissements dans le secteur agroalimentaire, les contraintes du côté de l'offre, les faiblesses institutionnelles, etc.

[3] Pour en savoir plus sur l'initiative AgrInvest: http://www.fao.org/publications/card/en/c/CA3825EN/.

[4] Pour plus d'informations et des mises à jour: http://www.fao.org/in-action/agrinvest-food-systems/en/.

Objectifs, approche et structure de l'étude de cadrage

Objectifs et approche

Afin d'éclairer la mise en œuvre du projet AgrInvest-Systèmes alimentaires au Burkina Faso, la présente étude vise à améliorer la compréhension du marché et du contexte politique pour promouvoir des investissements privés durables dans le(s) système(s) alimentaire(s) burkinabé(s) et identifier des points d'entrée prometteurs pour des interventions visant à faciliter ces investissements. Pour ce faire, elle utilise l'approche du système alimentaire de l'ECDPM comme méthodologie principale (Dekeyser, Rampa, D'Alessandro et Bizzotto Molina, 2020) ainsi qu'**une cartographie de(s) système(s) alimentaire(s)[5] du Burkina Faso**, et identifie les principaux résultats socio-économiques, nutritionnels et environnementaux du système alimentaire burkinabé, ainsi que les défis et opportunités de durabilité associés. Elle analyse également les principaux moteurs structurels, facteurs et institutions qui influencent le système alimentaire au Burkina Faso. Sur la base de cette large analyse, **l'étude identifie des chaînes de valeur et des secteurs agroalimentaires prometteurs** sur lesquels le reste des interventions du projet pourrait se concentrer pour faciliter l'investissement privé dans le système alimentaire burkinabé.

L'étude s'appuie sur une analyse documentaire du système alimentaire du Burkina Faso et de son contexte général ainsi que sur des entretiens menés dans le pays par l'équipe de la FAO en 2019 et 2020. Elle s'appuie également sur les travaux antérieurs et les réseaux de la FAO et de l'ECDPM.

Structure du document

La Section 2 présente une cartographie du système alimentaire du Burkina Faso. Elle résume ses grandes caractéristiques, en termes socio-économiques, de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que de résultats environnementaux et de défis en matière de durabilité. Elle met également en lumière les facteurs, les moteurs et les institutions qui façonnent le système alimentaire et contribuent à ces résultats et à ces défis. La section 3 présente nos suggestions en termes de chaînes de valeur ciblées pour le projet AgrInvest-Systèmes alimentaires au Burkina, en décrivant leur potentiel à contribuer à l'amélioration des résultats en matière de durabilité. La section 4 présente les remarques finales et la voie à suivre pour le projet.

2. Description et analyse du contexte: cartographie du système alimentaire burkinabé

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé à faible revenu qui compte une population d'environ 20 millions d'habitants. Une croissance économique irrégulière – fluctuant entre 4 et 8 pour cent sur la période 2007-2008 à 2017- 2018 – associée à une forte croissance démographique (3 pour cent par an

[5] Un système alimentaire est défini comme «tous les éléments et activités qui se rapportent à la production, la transformation, la distribution, la préparation et la consommation de denrées alimentaires» (Willett *et al.*, 2019). Cela comprend l'environnement, les personnes, les intrants, les processus, les infrastructures et les institutions qui participent à l'acheminement des aliments des fermes vers les assiettes des consommateurs (IFPRI, 2016).

en moyenne sur la même période) ont limité les résultats en matière de développement économique et social (voir le figure 1 à l'annexe 1)[6]. Les principales contraintes de développement sont les inégalités sociales persistantes, un système de production inadéquat, des ressources humaines peu qualifiées et une gouvernance inefficace (GoBF, 2015; GoBF 2016; Posthumus *et al.*, 2019). La pauvreté est très répandue, 44 pour cent de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (Banque mondiale, 2019). L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont encore très répandues. En outre, le pays est confronté aux impacts du changement climatique (précipitations faibles et variables, variation de la température et de la vitesse du vent, perturbations écologiques, etc.), à la faible productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, à une faible modernisation du secteur rural et à un petit marché intérieur. Les conflits intercommunautaires et l'insécurité ont également augmenté ces dernières années (Banque mondiale, 2019; Loada, 2014; GoBF, 2015).

Résultats du système alimentaire et défis de la durabilité [7]

Cette sous-section présente les grandes caractéristiques et les résultats du système alimentaire du Burkina Faso et identifie les principales contributions qu'il apporte à la durabilité socio-économique et environnementale, ainsi qu'à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le reste de la section 2 décrit les facteurs, les moteurs et les institutions qui façonnent le système alimentaire et contribuent à ces résultats et aux défis de la durabilité.

Résultats socio-économiques

La production et la croissance économiques. L'économie burkinabé est fortement dépendante de l'agriculture, de la sylviculture et de l'élevage, ainsi que de l'exploitation des ressources minérales (FAPDA, 2014). Le coton et l'or sont les principales exportations du Burkina Faso et la croissance économique du pays dépend fortement des niveaux de production et des prix internationaux de ces deux produits (Posthumus *et al.*, 2019). Pour diminuer les risques liés à la volatilité des prix alimentaires internationaux, le Burkina Faso a cherché depuis les années 2000 à diversifier sa production agricole en s'éloignant du coton, en exploitant ses dotations naturelles favorables et ses avantages comparatifs dans certaines céréales, fruits frais, fruits à coque et oléagineux, ainsi que dans l'élevage (AGRA 2014; Banque mondiale, 2019). En ce qui concerne le secteur minier, le Burkina Faso figure parmi les dix premiers bénéficiaires des budgets de prospection d'or des sociétés minières mondiales. Cela suggère que les récents problèmes de sécurité n'ont pas découragé les investissements dans le secteur minier et que l'expansion spectaculaire du secteur minier depuis 2008 pourrait se poursuivre à l'avenir. Le Burkina Faso pourrait également percevoir des dividendes d'investissement de ses récentes initiatives visant à rejoindre le Compact du G20 avec l'Afrique et de sa décision d'ouvrir des relations diplomatiques avec la République Populaire de Chine (Banque mondiale, 2019).

Pourtant, suite à la **pandémie de covid-19**, la chute de la production dans la plupart des secteurs et la baisse de la demande mondiale d'exportations burkinabé pourraient entraîner une baisse importante des exportations sectorielles (-10 pour cent pour les produits miniers, l'or en particulier, et -16

[6] De 1960 à 2014, le revenu par habitant n'a augmenté en moyenne que de 2 pour cent par an (GoBF, 2016).

[7] En s'appuyant sur la conceptualisation des systèmes alimentaires développée par van Berkum (2018) et HLPE (2020), les activités liées aux moteurs socio-économiques et environnementaux du système alimentaire donnent des résultats. Ces résultats sont principalement la sécurité alimentaire et nutritionnelle (y compris les régimes alimentaires), socio-économique (par exemple, les moyens de subsistance) et environnementale (par exemple, la qualité du sol et de l'eau).

pour cent pour les produits de cultures de rente, le coton notamment), entraînant ainsi une perte de recettes d'exportation. Comme l'or et le coton représentent à eux seuls plus de la moitié des recettes d'exportation du Burkina Faso, cela pourrait avoir de graves conséquences économiques. Une grave crise socio-économique pourrait suivre la crise de santé publique en l'absence de mesures majeures de sauvetage et de relance économique (Ouedraogo, Kinda et Zidouemba, 2020).

Faible performance du secteur agro-sylvo-pastoral. Le secteur agricole contribue à un tiers du PIB du pays et emploie environ 80 pour cent de la population, mais il peine à produire un approvisionnement alimentaire suffisant pour une population en croissance rapide (voir le figure 3 à l'annexe 1). La production alimentaire totale a augmenté au cours des deux dernières décennies, en grande partie grâce à l'expansion des zones agricoles (Posthumus *et al.*, 2019). La faible productivité et la vulnérabilité du secteur agro-sylvo-pastoral, associées au déclin des industries manufacturières et à la domination de son industrie de services par le secteur informel, limitent les performances économiques du pays (FEWS NET, 2017). La croissance du PIB agricole a été négative ces dernières années (par exemple en 2011, 2015, 2017) en raison de saisons sèches et de fortes chaleurs (Posthumus *et al.*, 2019). Le **manque d'investissements** et l'affaiblissement des services publics entravent le développement du secteur rural, réduisant ainsi la productivité agro-sylvo-pastorale et la création d'emplois dans les zones rurales.

Le chômage des jeunes et la migration. Bien que le gouvernement ait donné la priorité à l'emploi des jeunes et des femmes dans sa récente politique nationale de l'emploi, le chômage des jeunes au Burkina Faso est actuellement de 8,3 pour cent (Banque mondiale, 2019). Il se caractérise par le sous-emploi et le manque d'opportunités de travail décent, tant en nombre qu'en qualité des emplois (Posthumus *et al.*, 2019). Le manque d'opportunités d'emploi dans les zones rurales encourage les jeunes (en particulier les jeunes hommes) à migrer vers les centres urbains ou vers d'autres pays. La migration est une stratégie de subsistance importante pour de nombreuses personnes et familles. Les travailleurs migrants, y compris les travailleurs agricoles saisonniers du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire, sont parmi les flux migratoires les plus importants du continent. Les envois de fonds de la diaspora (à l'intérieur et à l'extérieur de la région) constituent donc une source de revenus importante qui renforce la résilience des ménages. Toutefois, les politiques anti-migration actuelles des pays européens et de certains pays africains limitent les mouvements migratoires dans la région du Sahel (Bisong 2020; Tiekstra et Schmauder, 2018).

Suite à la **pandémie de covid-19**, les flux migratoires à travers l'Afrique de l'Ouest ont diminué en raison des mesures initiales de confinement imposées par tous les États de la région. En outre, ces mesures ont eu pour conséquence de bloquer les travailleurs migrants et les demandeurs d'asile dans les pays d'accueil (MMC, 2020; Zandonini, 2020). La prévalence du travail informel a exacerbé les effets de la pandémie sur les pertes d'emploi, la diminution des revenus et les difficultés des individus à subvenir à leurs besoins fondamentaux pendant et après les mesures de confinement (Balde *et al.*, 2020). Les ménages burkinabés ont également connu une **baisse** générale du **montant des transferts de fonds** reçus (Banque mondiale, 2020b)[8]. Conjuguée à la chute des prix des produits de base au niveau mondial, cette baisse prévue des envois de fonds affectera gravement les ménages

[8] La Banque mondiale prévoit une baisse de 9 pour cent des envois de fonds en Afrique subsaharienne en raison de la pandémie (Banque mondiale et Knomad, 2020). La baisse des envois de fonds devrait être plus importante dans des pays comme le Burkina Faso, qui sont déjà confrontés à une convergence de vulnérabilités (telles que la vulnérabilité économique et l'exclusion financière, en plus des conflits et des déplacements internes) (Kalantaryan et McMahon, 2020).

qui dépendent fortement de ces flux (environ 22 pour cent de la population du Burkina Faso dépend des envois de fonds et 82 pour cent n'ont pas d'autre revenu parce qu'ils sont au chômage). Plus de 50 pour cent des personnes qui reçoivent des transferts de fonds ont un accès limité à internet et n'ont pas de compte bancaire, ce qui les exclut des mécanismes de transfert de fonds autres que l'argent liquide. Ceci les rend plus vulnérables pendant les perturbations des flux d'envois de fonds au cours de la période de confinement. En raison des répercussions économiques négatives de la pandémie, la pression migratoire vers l'extérieur pourrait s'accroître (FAO, 2020).

L'inégalité des sexes. La participation politique des femmes et la promotion de l'emploi et de l'entreprenariat féminin dans le secteur agroalimentaire au Burkina Faso est plus avancée que dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Par exemple, la Fédération nationale des industries de l'agro-alimentaire et transformation (FIAB) et le Secrétariat permanent du Conseil national pour la promotion du genre (SP/CONAP-Genre) ont tenté de maximiser la participation des femmes entrepreneurs dans les chaînes de valeur stratégiques de l'alimentation (CSAO/OCDE, 2016, dans Gnisci, 2016). En outre, au Burkina Faso, les organisations de femmes font partie du processus de consultation politique, notamment lors du processus initial de formulation des politiques ou des plans[9]. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir que les diverses questions liées au genre et les perspectives des femmes sur le développement agricole soient soulevées dans les documents finaux et la mise en œuvre (Gnisci, 2016). Dans l'ensemble, il est possible d'améliorer la représentation politique et la participation aux dialogues politiques[10]. Par rapport à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso obtient également de meilleurs résultats en termes de protection juridique des femmes et d'accès à la justice. Par exemple, le Burkina Faso (ainsi que le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie et la Sierra Leone) reconnaît l'égalité des sexes pendant le mariage et après le divorce (alors que, par exemple, le Mali reconnaît l'homme comme seul chef de famille et que la Mauritanie n'accorde l'autorité parentale qu'au père).

Les femmes représentent **55 pour cent de la main d'œuvre agricole**, dont 40 pour cent sont propriétaires de terres agricoles. Cependant, même lorsqu'elles possèdent des terres, elles n'ont qu'un pouvoir de décision limité sur celles-ci. La prévalence du droit coutumier et la gestion communautaire des terres contribuent au fait que seulement 14 pour cent des femmes propriétaires peuvent vendre leur propriété, contre 32 pour cent des hommes. Cela affecte leur capacité à obtenir des crédits, par exemple, en limitant leurs possibilités d'émancipation économique. Outre les normes socioculturelles discriminatoires, la mauvaise application des lois au Burkina Faso explique les écarts importants entre les hommes et les femmes en matière de propriété foncière[11]. Cela s'ajoute aux difficultés des femmes à accéder aux ressources financières et aux facteurs de production.

Conflit et déplacement. En juillet 2020, plus de 970 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison des problèmes de sécurité au Sahel (IDMC, 2020; Samboé, 2020). La majorité des personnes déplacées sont des femmes (54 pour cent) et des enfants de 0 à 14 ans (55 pour cent) et se

[9] Le Burkina Faso a convenu d'un quota au niveau local et national pour promouvoir la participation politique des femmes (Bouchama, Ferrant, Fuiret, Meneses et Thimet, 2018).

[10] Il faudra du temps pour parvenir à la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité, à la vie politique et privée: 91 pour cent de la population du Burkina Faso estime que les femmes devraient demander la permission de leur mari avant de quitter la maison (Bouchama *et al.*, 2018).

[11] En principe, le cadre juridique de l'accès aux ressources et aux biens au Burkina garantit les mêmes droits de propriété aux hommes et aux femmes (Constitution du Burkina Faso, article 15) et interdit toute discrimination dans l'attribution des terres fondée sur le sexe ou l'état civil (OCDE, 2018).

trouvent principalement dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est[12]. Ce déplacement de communautés des zones rurales vers des zones urbaines plus sûres a des implications négatives pour les communautés agricoles et le secteur agro-industriel en général (FAO, 2019).

Résultats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Insécurité alimentaire et malnutrition persistantes. La sécurité alimentaire s'est améliorée au Burkina Faso au cours des deux dernières décennies, avec la réduction du gaspillage, du retard de croissance, de l'anémie et de l'indice de la faim dans le monde[13] (voir le figure 4 à l'annexe 1). Néanmoins, la prévalence de l'insécurité alimentaire a augmenté ces dernières années[14], en particulier dans les régions du nord, à la frontière du Mali, en raison des conditions d'insécurité qui y règnent (FAO, 2019; Posthumus, Dengerink, van Berkum, Neelen et de Steenhuijsen-Piters, 2019)[15]. La FAO estime actuellement que **3,8 millions de personnes sont sous-alimentées**, dont environ 2,7 millions sont en situation d'insécurité alimentaire grave. En outre, 25 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique (retard de croissance ou faible taille par rapport à l'âge) et 8,4 pour cent de malnutrition aiguë (émaciation ou faible poids par rapport à la taille). Environ 50 pour cent des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie et 7,4 pour cent des hommes adultes sont diabétiques (contre 5,5 pour cent des femmes; Rapport mondial sur la nutrition, 2020). D'autre part, seulement 5,6 pour cent de la population adulte est en surpoids, bien que ce pourcentage soit en augmentation (FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, 2020).

De grandes différences dans la disponibilité et l'accès à la nourriture. Comme les autres pays du Sahel, le Burkina Faso a un bilan céréalier positif[16]. Néanmoins, en raison des conditions naturelles et des options limitées (agricoles, d'élevage et non agricoles) pour les populations, les bilans céréaliers locaux sont précaires et il existe une grande variabilité spatiale en termes de disponibilité et d'accès au marché. La région du nord du Sahel est déficitaire en céréales alors qu'elle a un excédent de bétail (quand elle n'est pas touchée par une grande sécheresse). À l'inverse, les régions de l'ouest et du sud

[12] Plus précisément, le nombre de personnes déplacées par région est le suivant: Centre Nord (387 203), Sahel (310 066), Est (65 348), Nord (71 784), Centre-Ouest (4 705) Hauts-Bassins (11 378), Sud-Ouest (3 063), Cascades (5 845), Centre Sud (1 773), Plateau Central (13 832), Boucle du Mouhoun (32 036), Centre Est (23 392) et Centre (1051). Certaines régions du pays sont considérées comme des zones inaccessibles ou d'accès limité (SP-CONASUR, 2020).

[13] Dans l'indice de la faim dans le monde (Global Hunger Index) 2019, le Burkina Faso est classé quatre vingt-huitième sur 117 pays qualifiés. Son score est passé d'alarmant (36,8 en 2010) à grave (25,8 en 2019).

[14] La prévalence de l'insécurité alimentaire dans la population totale est passée de 10 à 13,9 pour cent (insécurité alimentaire grave) et de 42,4 à 47,7 pour cent (insécurité alimentaire modérée) entre 2014-16 et 2017-19 (FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, 2020).

[15] En juillet 2018, environ un demi-million de personnes ont reçu une aide alimentaire dans le cadre des interventions du Programme alimentaire mondial (PAM) (PAM, 2018, dans Posthumus *et al.*, 2019). Selon le rapport du PNSR (2020), l'insécurité alimentaire touche davantage les ménages de la région du Sahel (69,6 pour cent), suivie par les régions de l'Est (63 pour cent) et du Centre-Nord (58 pour cent).

[16] Une analyse du bilan alimentaire réalisée par la Direction générale des études et des statistiques sectorielles du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles (DGESS/MAAH) et la Banque africaine de développement (BAD) en 2019 indique que la disponibilité énergétique alimentaire totale (DEA) sur la période 2013-2019 a varié entre 2 599 kcal/personne/jour (2017) et 2 775 kcal/personne/jour (2013).

ont des excédents structurels de céréales. Outre les disponibilités, l'accès à la nourriture est influencé par les fluctuations saisonnières et annuelles des prix du bétail et des aliments pour animaux, ainsi que des céréales et des légumineuses. Il en résulte qu'**une partie importante de la population manque de nourriture dans plusieurs régions du pays et pendant une grande partie de l'année** (Posthumus *et al.*, 2019). Les personnes pauvres sont les plus exposées au risque d'insécurité alimentaire (FAO, UNICEF et PAM, 2018).
L'**accessibilité à un régime alimentaire adéquat en termes de nutriments est très variable**. Cela est dû aux variations temporelles et géographiques des prix et aux différences de revenus. Par exemple, dans la ceinture pastorale du nord du Burkina Faso, 82 pour cent des ménages n'avaient pas les moyens de s'offrir une alimentation adéquate en nutriments en 2019. En revanche, dans les régions agricoles du sud, l'incapacité à se procurer une alimentation adéquate en nutriments variait de 35 à 43 pour cent (FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, 2020).

Résultats environnementaux

S'étendant sur le Sahel semi-aride et la zone climatique plus humide du Soudan, le Burkina Faso est limité dans sa dotation en ressources naturelles, notamment en eau. Néanmoins, pour réduire sa vulnérabilité aux sécheresses et aux pénuries d'eau, le pays a construit plusieurs barrages le long des principaux fleuves et de leurs affluents. Ces réservoirs répondent aux besoins en eau de la population urbaine et permettent l'irrigation des cultures pendant la saison sèche, contribuant ainsi à la diversité agricole du pays (CILSS, 2016).

La dégradation et l'érosion des sols. La croissance rapide de la population du Burkina Faso et l'augmentation de la demande alimentaire qui en résulte exercent une pression accrue sur les ressources en terres et en eau déjà limitées, augmentant ainsi le stress environnemental (voir le figure 5 à l'annexe 1). En particulier, l'extension des zones agricoles, la gestion inadéquate des terres, les mauvaises pratiques agricoles et l'élevage extensif ont largement entraîné la destruction du couvert végétal naturel (empiètement sur les forêts et les pâturages) et la dégradation des terres par l'érosion des sols (Nyamekye *et al.*, 2018). Ces facteurs constituent à leur tour des obstacles majeurs au développement socio-économique durable et intégré des agriculteurs et des autres groupes d'utilisateurs. Néanmoins, les expériences récentes de mise en œuvre et d'adoption de mesures de conservation des sols et de l'eau à l'échelle nationale par les gouvernements et les institutions – visant à ralentir le processus de dégradation, à lutter contre l'érosion des sols et à augmenter la production agricole – sont encourageantes (CILSS, 2016; Nyamekye *et al.*, 2018).

Résumé des défis de la durabilité

Les résultats présentés ci-dessus montrent l'impact du système alimentaire burkinabé sur le développement socio-économique du pays. Ils illustrent également les lacunes actuelles du système alimentaire en termes de génération de résultats durables en ce qui concerne l'emploi et les moyens de subsistance (en particulier pour les femmes et les jeunes), la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'impact sur l'environnement biophysique. Le tableau 1 résume les performances actuelles du système alimentaire.

Tableau: Résumé de la performance actuelle du système alimentaire, avec une dynamique de durabilité positive (+) et négative (-).

Caractéristiques	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Durabilité environnementale	Durabilité économique
Forte croissance démographique; Dominance de l'agriculture pluviale à petite échelle; Degré élevé de distribution informelle de nourriture.	+ Moins de préjugés sexistes que sur le plan régional; + Priorité donnée à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes; + Faible obésité;	+ Efforts de conservation des sols et de l'eau;	+ Croissance économique élevée + Fort potentiel agricole (dans certaines régions); + Pôle commercial régional;
	- Forte malnutrition, en particulier < 5 ans; - Grande pauvreté (rurale) - Insécurité du régime foncier; - Préoccupations sécuritaires et déplacements.	- La pression sur les ressources en eau; - La dégradation des terres par l'érosion des sols; - Déclin de la fertilité des sols; - Risques climatiques fréquents.	- Faibles rendements; - Une pauvreté plus élevée que dans le reste du monde; - Faible accès au financement dans l'agriculture; - Les progrès en matière d'inclusion financière sont lents.

Facteurs structurels et moteurs qui façonnent le système alimentaire[17]

Facteurs environnementaux et moteurs[18]

Le climat et les impacts du changement climatique. Le Burkina Faso a un **climat soudano-sahélien**, avec deux saisons distinctes et de grandes variations de température et de pluviométrie (FEWS NET, 2017). Les températures mensuelles moyennes varient de 23 ºC à 34 ºC dans le nord, et de 25 ºC à 31 ºC dans le sud. En fonction des conditions climatiques et du régime des pluies, le pays peut être divisé en **trois zones agricoles** : la région nord (Sahel; précipitations annuelles inférieures à 600 mm), les régions centrale et orientale (précipitations annuelles entre 600 et 900 mm), et la région occidentale (précipitations annuelles entre 900 mm et 1 100 mm) – qui possède le plus grand potentiel agricole (Posthumus *et al.*, 2019).

[17] Les moteurs des systèmes alimentaires sont «...des processus et des événements dont on sait (ou dont on s'attend simplement en théorie) qu'ils ont un impact sur les systèmes alimentaires» (Béné *et al.*, 2019, p. 150). Parmi les principaux facteurs socio-économiques, on peut citer l'urbanisation, la croissance économique et démographique et l'homogénéisation de l'agriculture, tandis que les principaux facteurs environnementaux sont le changement climatique et la dégradation des sols (Béné *et al.*, 2019). Les facteurs structurels comprennent les facteurs géographiques, économiques et historiques à long terme qui affectent la dynamique actuelle du système alimentaire.

[18] Les facteurs environnementaux indiquent le contexte biophysique dans lequel le système alimentaire fonctionne, mais son influence diffère selon les éléments du système alimentaire. Par exemple, la production alimentaire est particulièrement influencée par le contexte biophysique et constitue également la principale pression du système alimentaire sur l'environnement, mais le transport des aliments l'est moins (van Berkum *et al.*, 2018).

Comme d'autres pays du Sahel, le Burkina Faso est de plus en plus soumis à **des aléas climatiques** fréquents et subit déjà les effets du changement climatique sur la **disponibilité en eau**, ce qui affecte la durée des sécheresses et l'intensité des pluies. En raison du changement climatique, la température n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies, et les saisons des pluies sont devenues de plus en plus courtes et marquées par un schéma erratique. Elles sont aussi fréquemment interrompues par des périodes de sécheresse relativement longues. Cela affecte directement les rendements et la production agro-pastorale (FEWS NET, 2017). En conséquence, la productivité agricole, déjà faible, devrait encore diminuer et la **désertification, les sécheresses et les inondations devraient** s'accentuer, ce qui risque d'entraîner des pertes de récoltes (WUR, 2018, dans Posthumus *et al.*, 2019)[19]. Sur la base des scénarios climatiques futurs[20], on s'attend à une baisse générale des rendements de la plupart des cultures céréalières du pays. À l'inverse, les rendements du coton pourraient augmenter en raison de la hausse des températures, mais – avec des précipitations de plus en plus irrégulières – la culture resterait vulnérable (Banque mondiale, 2020a).

Plus généralement, le changement climatique entraîne une **dégradation de l'environnement**, notamment une réduction de la couverture végétale et de la production de biomasse, une perte de diversité biologique, une contraction des stocks de poissons et une augmentation de la fréquence des événements climatiques exceptionnels. Outre le changement climatique, les principales menaces pour la biodiversité au Burkina Faso sont l'augmentation du taux de déforestation (4 pour cent par an), la réduction des masses d'eau douce et des zones humides, et la diminution du rendement des cultures, qui entraînent une nouvelle conversion des zones naturelles en terres agricoles (Posthumus *et al.*, 2019).

Malgré la forte pression exercée sur les terres cultivées et une tendance générale à la dégradation des sols (abattage des arbres, diminution de la fertilité des sols, dégradation des pâturages et érosion, réduction des jachères), dans certaines régions, on constate de réels **efforts de conservation des terres et de l'eau**, combinés ou non à des intrants adaptés (nouvelles semences, engrais; Rey et Winterbottom, 2015 dans Posthumus *et al.*, 2019). La mise en œuvre de mesures de conservation des sols et de l'eau au Burkina Faso a connu un certain succès, mais l'adoption accrue des pratiques nécessite un renforcement des institutions et une augmentation de la participation des agriculteurs à la prise de décision, ainsi que la sécurisation de la propriété foncière (Nyamekye *et al.*, 2018). En outre, certaines **stratégies visant à renforcer la biodiversité** sont en train d'émerger, en vue de soutenir la production alimentaire et les moyens de subsistance dans les zones semi-arides du Burkina Faso. Par exemple, dans le Sahel, la régénération naturelle des espèces ligneuses gérée par les agriculteurs s'est avérée être une stratégie économiquement intéressante pour restaurer les paysages dégradés et soutenir la biodiversité, et peut conduire à des systèmes agricoles plus résistants à la sécheresse grâce au reboisement (Rey et Garrity, 2016; Reij et Winterbottom, 2015, dans Posthumus *et al.*, 2019).

[19] Les sécheresses ont eu un impact majeur sur la production agricole du pays ces dernières années. Par exemple, la saison des pluies exceptionnellement courte de la campagne agricole 2004-2005 a empêché les cultures de terminer leur cycle de croissance normal. Cette situation, combinée à une infestation de criquets pèlerins qui a détruit une partie de la récolte dans la zone sahélienne du pays, a entraîné la perte de plus de 25 pour cent de la production céréalière nationale (Posthumus *et al.*, 2019).

[20] Dans tous les scénarios, les températures vont augmenter, mais il existe différents scénarios pour les précipitations. À long terme, la partie occidentale du Sahel pourrait devenir plus sèche, tandis que la partie centrale pourrait rester stable ou devenir plus humide. La tendance actuelle est à une plus grande variabilité et à une plus grande imprévisibilité. Certains scénarios prévoient une grande sécheresse avant 2040 (CILSS, 2016, dans Posthumus *et al.*, 2019).

Le secteur agricole est considéré comme le secteur économique le plus vulnérable car il dépend fortement des conditions climatiques (GoBF, 2015). Ce secteur est également étroitement lié au secteur de l'eau, et ensemble ils constituent les deux secteurs les plus touchés par le changement climatique. Il est donc primordial pour les mesures de promotion des investissements d'intégrer les risques dus au changement climatique et de veiller à ce que les projets d'investissement contribuent à l'adaptation au changement climatique des systèmes économiques et agricoles du Burkina Faso.

Facteurs et moteurs socio-économiques

[21]**Dominance de la production agricole pluviale et à petite échelle**. Le secteur agricole est dominé par la production pluviale à petite échelle avec une productivité généralement faible[22] et est largement basé sur des systèmes de production ruraux extensifs, mais il existe une petite minorité de systèmes urbains et périurbains intensifs. La production agricole est principalement pluviale, ce qui la rend vulnérable aux aléas climatiques, et dépend fortement de l'apparition de maladies des plantes. En conséquence, les résultats des récoltes peuvent fluctuer fortement. Le **sorgho, le millet, le niébé et le maïs** sont les principales cultures de céréales secondaires produites et consommées (FEWS NET, 2017)[23]. Le **riz** est également un aliment de base de plus en plus important, en particulier pour les ménages urbains, mais il est de plus en plus importé. Le **coton** est la principale culture de rente et a toujours reçu le plus grand soutien du gouvernement; les autres cultures d'exportation importantes sont les **graines de sésame** et les **noix de cajou**[24]. Les **fruits et légumes** sont principalement des produits de jardin (Posthumus *et al.*, 2019).

---

[21] Les facteurs socio-économiques affectent ou influencent le système alimentaire par le biais, par exemple, des relations commerciales et de la croissance économique (marchés), des droits fonciers et de la législation sur la sécurité alimentaire (politiques), des innovations technologiques (science et technologie), des ménages et des mouvements sociaux (organisations sociales) et des modes de vie (facteurs individuels; van Berkum *et al.*, 2018).

[22] Environ 1 t/ha pour le millet et le sorgho; 1,5-2,0 t/ha pour le maïs et 2,0-2,5 t/ha pour le riz (données FAOSTAT).

[23] Selon la DGESS/MAAH, la production agricole de la campagne 2018/2019 a été estimée à 1 784 696 tonnes de maïs (soit une augmentation de 16,39 pour cent par rapport à la campagne précédente et de 17,04 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes); 1 357 469 tonnes de sorgho blanc (soit une augmentation substantielle de 35,04 pour cent par rapport à la campagne précédente et de 13,80 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes); 408 323 tonnes de sorgho rouge (soit une augmentation de 13.21 pour cent par rapport à la campagne précédente et une diminution de 2,29 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale); 1 055 752 tonnes de mil (une augmentation de 27,47 pour cent par rapport à la campagne précédente et de 11,59 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale); et 778 089 tonnes de niébé (avec une augmentation exceptionnelle de 38,99 pour cent et de 36,80 pour cent par rapport à la campagne précédente et à la moyenne quinquennale).

[24] Selon la DGESS/MAAH, la production agricole de la campagne 2018/2019 a été estimée à 334 744 tonnes de riz, soit une augmentation de 2,82 pour cent par rapport à la production de la campagne précédente; par rapport à la moyenne quinquennale, on constate une quasi-stabilité (- 0,86 pour cent); 603 090 tonnes de coton, soit une diminution de 28,57 pour cent et 25,71 pour cent respectivement par rapport à la campagne précédente et à la moyenne quinquennale. La production de noix de cajou en 2016 est estimée à 80 000 tonnes. Elle a augmenté en moyenne de 7 500 tonnes par an au cours des 5 dernières années.

Il existe de **grandes variations spatiales** dans la production agricole et la disponibilité des céréales d'une province à l'autre (par exemple, les zones occidentales de la zone agro-climatique soudano-guinéenne présentent des excédents structurels, tandis que les zones centrales (à forte consommation) et les zones plus au nord dans les zones soudano-sahéliennes et sahéliennes sont déficitaires). En conséquence, un flux de commerce intérieur s'établit entre les zones excédentaires et déficitaires du pays (FEWS NET, 2017). Les zones de culture du coton (principalement dans le sud-ouest) sont également d'importantes zones de production céréalière et la production céréalière bénéficie de l'équipement, des intrants et de la formation fournis par le gouvernement pour la production de coton[25]. **Le stockage est l'un des maillons les plus faibles de la chaîne d'approvisionnement**, en particulier dans les zones rurales (FEWS NET, 2017)[26].

Système d'élevage extensif. Le bétail est élevé par des **pasteurs migrants**, principalement dans les régions du nord, et est principalement orienté vers la production locale de viande et de lait. L'élevage (principalement de petits ruminants) est une importante source de revenus pour les ménages pauvres du Burkina (FEWS NET, 2017) et le commerce du bétail et des produits connexes contribue de manière significative aux économies locales, aux recettes fiscales et aux recettes du commerce extérieur (Posthumus *et al.*, 2019). Les communautés pastorales sont capables de s'adapter efficacement à l'évolution de la répartition temporelle et spatiale des pâturages et des ressources en eau grâce à leur mobilité et à l'ajustement de la taille et de la composition de leur troupeau. Toutefois, **cette mobilité est de plus en plus menacée**: les zones pastorales sont compromises et fragmentées par l'expansion des terres agricoles, l'accélération de la croissance démographique et la commercialisation des ressources. Ces facteurs limitent également la disponibilité des zones de pâturage qui devaient auparavant servir de «réserve» pendant les sécheresses. Il existe également des problèmes de surpâturage dans certaines zones (Posthumus *et al.*, 2019). En outre, en raison de l'insécurité, l'accès aux pâturages est de plus en plus réduit dans les régions du Sahel (-11 pour cent), de l'Est (-5,1 pour cent), du Centre-Est (-6,7 pour cent) et du Nord (-1,9 pour cent). Cela a entraîné une baisse de la production d'ovins (-23,9 pour cent), de bovins (-42,08 pour cent) et de caprins (-7,01 pour cent).

Les conflits d'utilisation des terres. Les revendications territoriales étant de plus en plus concurrentes, les conflits liés à l'utilisation des terres – notamment les tensions au sein et entre les petits exploitants et les pasteurs, ainsi que les élites locales et certaines grandes entreprises agroalimentaires qui acquièrent des terres rurales à des fins de spéculation ou se concentrent sur les cultures de rente – se multiplient. Au Burkina Faso, la propriété foncière et les droits des utilisateurs sont déterminés par un mélange complexe de réglementations formelles et de pratiques coutumières. La législation burkinabé reconnaît différents droits, des ressources communes et la mobilité du bétail, mais les lois ne sont souvent pas appliquées, tandis que la pression croissante et la hausse de la valeur des terres sapent les régimes fonciers coutumiers. Il en résulte une **insécurité foncière** et une

[25] La production de maïs et de sorgho est également soutenue par des institutions telles que le PAM et la SONAGESS, qui ont commencé à acheter ces céréales aux associations d'agriculteurs. Un tel soutien n'existe pas pour le mil, qui reste un aliment de base important dans toutes les régions du Burkina (Posthumus *et al.*, 2019).

[26] Inversement, les principaux importateurs de produits de base (riz, blé, sucre et huile végétale) possèdent de grands entrepôts dans les grands centres de consommation urbains. La Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS) s'occupe également de l'approvisionnement et de la distribution des stocks nationaux dont la taille varie entre 45 000 et 60 000 tonnes (FEWS NETS, 2017).

exposition des biens communs à l'acquisition de terres et à la spéculation, les femmes, les pasteurs et les migrants risquant d'être exclus de l'accès aux ressources essentielles (Posthumus *et al.*, 2019). Le gouvernement central étant incapable de gérer et de protéger les ressources, la décentralisation est considérée comme une stratégie visant à améliorer la gestion des ressources naturelles au niveau local. Cependant, un véritable transfert de compétences et de finances du gouvernement central vers les institutions locales n'a pas encore eu lieu (Hesse *et al.*, 2013; Grain de Sel, 2012, dans Posthumus *et al.*, 2019).

L'organisation des acteurs de la chaîne de valeur. Les acteurs des différents maillons des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales, fauniques et halieutiques sont organisés en **associations, groupes, syndicats, fédérations ou organisations interprofessionnelles**. C'est un atout pour l'amélioration des systèmes agroalimentaires. La Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural (DGFOMER) et plusieurs autres institutions soutiennent les acteurs dans ce processus de formalisation[27]. Plusieurs projets de développement (aide internationale, ONG) favorisent les coopératives. Par exemple, le Programme d'options stratégiques pays du FIDA au Burkina Faso (COSOP 2019-2024) vise à améliorer les performances des principales chaînes de valeur agricoles pour créer davantage d'emplois. L'un des sous-objectifs est d'augmenter de 50 pour cent le nombre de petits exploitants organisés en associations et/ou coopératives[28]. À cet effet, le FIDA travaille en étroite collaboration avec Procasur, une ONG pour le renforcement des capacités régionales en matière de développement rural. En outre, il existe le projet RISE de l'USAID qui vise à renforcer les coopératives d'agriculteurs au Burkina[29].

Le secteur de la distribution des intrants est principalement composé de négociants et de distributeurs d'intrants agricoles (engrais chimiques, pesticides, semences de variétés produites localement ou importées), d'équipements et de services[30]. Il existe également des négociants et des distributeurs d'intrants communément appelés «magasins d'intrants». Le secteur privé est fortement impliqué dans la distribution et la commercialisation des intrants agricoles, y compris les semences améliorées. Leur importance est prédominante surtout pour les semences de légumes et secondairement pour les variétés de semences de céréales agréées au Burkina Faso. Ces distributeurs sont souvent affiliés à des filiales de multinationales spécialisées dans l'importation et la distribution de semences[31]. L'**Union nationale des producteurs de semences du Burkina** (UNPSB) **et la Neema agricole du Faso** (NAFASO) sont de grands producteurs de semences. L'**Association nationale des entreprises semencières du Burkina Faso** (ANES-BF) est une organisation d'entrepreneurs semenciers créée en 2013 et officialisée en 2014. Elle soutient le secteur privé qui fournit des semences de qualité certifiée. Elle fournit des semences à l'État dans le cadre du programme de subvention, et à des programmes parrainés par des partenaires au développement. L'association regroupe une douzaine d'entreprises semencières, parmi lesquelles le Faso Agriculture et Intrants (FAGRI), AGRO-Sahel, AGRO-Production, NAFASO, GMPS et Agro-Sans Frontière (Compaore *et al.*, 2020).

[27] Toutes ces organisations sont conformes à l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives (15 décembre 2010).

[28] Voir: https://www.ifad.org/en/document-detail/asset/40236197.

[29] Voir: https://www.usaid.gov/node/46296/our-work.

[30] L'Association des grossistes et détaillants d'intrants agricoles (AGRODIA) et la Coopérative pour la commercialisation des intrants et des équipements agricoles (COCIMA) figurent parmi les principaux distributeurs (Compaore *et al.*, 2020).

[31] Il s'agit de distributeurs d'intrants tels que: la Compagnie industrielle de production agricole et marchande (CIPAM), LDC, Nankosem, Boutapa, EKF, Amefert, Chemefert, Tropic Agro Chem, et King Agro (Compaore *et al.*, 2020).

Transformation agroalimentaire. Les opérations de transformation artisanale des céréales se limitent essentiellement à la production de bière traditionnelle. Dans une moindre mesure, les transformateurs artisanaux de céréales approvisionnent les restaurants informels ainsi que les usines de transformation industrielle telles que la Société industrielle de manufacture de l'Afrique de l'Ouest, qui produit de la semoule pour la compagnie nationale de brasserie (BRAKINA) et les cafétérias scolaires. Plus récemment, la demande d'exploitations d'alimentation animale a augmenté, alimentée par le nombre croissant d'exploitations avicoles. Une grande partie de l'industrie alimentaire se concentre sur la production d'huiles comestibles (par exemple, les graines de coton). La transformation de la viande est concentrée autour de deux abattoirs réfrigérés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. D'autres abattoirs du pays manquent de capacité et/ou ne répondent pas aux normes requises (FEWS NET, 2017).

Alimentation et environnement alimentaire. Les régimes alimentaires sont principalement basés sur les céréales, les légumes et les graisses d'origine végétale dans les plats traditionnels, et seuls (et timidement) les consommateurs les plus aisés des zones urbaines incluent des aliments plus «modernes» tels que la viande de poulet, les œufs, le fromage et les pâtes dans leur alimentation (Becquey *et al.*, 2010, dans Posthumus *et al.*, 2019). Les normes et réglementations en matière de sécurité alimentaire ou de santé font largement défaut et très peu de consommateurs peuvent se permettre de payer des prix plus élevés pour une meilleure qualité.

Prévalence du commerce et des canaux de commercialisation informels. Il existe une **économie alimentaire très répandue, essentiellement informelle**, basée sur des réseaux commerciaux (marchés de regroupement et de gros) reliant les zones rurales à un large éventail de petites villes. Ces canaux sont responsables de la majeure partie du commerce alimentaire dans le pays (céréales, bétail, fruits, légumes, produits forestiers non ligneux). Même si le débat sur les interventions nécessaires est toujours en cours, il existe un consensus parmi les décideurs politiques pour examiner l'économie informelle afin d'améliorer son rôle dans l'approvisionnement alimentaire et son potentiel en tant que source d'emploi (Posthumus *et al.*, 2019). Le nombre de points de vente au détail modernes (supermarchés) est encore modeste et les ventes au détail de produits alimentaires sont pour la plupart traditionnelles (ventes à la ferme, vendeurs de rue, marchés ouverts, etc.) À l'exception du coton et du commerce des céréales plus institutionnalisé (par le biais du Programme alimentaire mondial ou de la Société nationale de gestion du stock de sécurité, SONAGESS), les **agriculteurs sont faiblement intégrés dans les chaînes d'approvisionnement formelles**. L'amélioration de l'accès aux marchés urbains et d'exportation pourrait offrir des opportunités aux agriculteurs et aux autres acteurs de la chaîne de valeur, mais aussi accroître le risque commercial et la dépendance (par exemple, la volatilité des prix, les conditions de financement, les relations contractuelles; Posthumus *et al.*, 2019). Le commerce sur le marché au comptant est le plus courant et l'agriculture contractuelle n'existe pratiquement pas.

Le commerce des céréales vers les grandes villes et le marché des matières premières importées sont toujours aux mains d'un petit groupe de grandes entreprises qui ont les moyens financiers d'accéder au marché international, dont certaines sont bien reliées à des réseaux politiques. Les prix du marché présentent généralement une importante variabilité saisonnière et intra-annuelle, les prix différant entre les zones excédentaires et déficitaires. D'autre part, les mouvements des prix à l'importation sont déterminés par les prix mondiaux, les politiques de prix et les taux de change (Posthumus *et al.*, 2019 ; FEWS NET, 2017).

Le commerce transfrontalier. Le Burkina est également un **important centre régional d'échanges commerciaux**, en particulier dans le bassin central (comprenant le Burkina Faso, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo) (FEWS NET, 2017). L'excédent de bétail burkinabé est exporté dans toute la région, en particulier vers les marchés côtiers (Posthumus *et al.*, 2019). Une évaluation globale de ces flux commerciaux transfrontaliers est limitée par l'absence d'un mécanisme de suivi régulier des échanges (Posthumus *et al.*, 2019). En général, la **participation des femmes au commerce (transfrontalier) en Afrique de l'Ouest est importante**, mais elle n'est pas officiellement enregistrée dans les statistiques commerciales, car dans de nombreux cas, **les femmes opèrent de manière informelle**. Les hommes, en revanche, sont plus impliqués dans des activités commerciales transfrontalières «visibles ou formelles», telles que le transit de fret, le change, d'autres types de transport, etc.

Il existe un **système bien établi de surveillance du marché et de collecte de données** pour les produits agricoles. Différents acteurs, dont SONAGESS et les systèmes d'information sur les marchés du bétail, les bureaux et agences gouvernementaux et le secteur privé, sont impliqués dans ces activités. Toutefois, le système est entravé par des contraintes de ressources financières et humaines et des problèmes de gestion des données (FEWS NET, 2017).

Faiblesse de la recherche et de l'innovation agricoles. L'infrastructure de la recherche et de la technologie agricoles au Burkina Faso est faible, avec de faibles liens entre la recherche et la vulgarisation (ASTI, 2017), et dépend largement du financement des donateurs et des banques de développement. La communauté régionale et internationale de la recherche (notamment le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles, CORAF, et le programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire, CCAFS) est particulièrement engagée dans le soutien des efforts du pays contre le changement climatique (Posthumus *et al.*, 2019). Cependant, l'analyse des politiques agricoles et la formation ont reçu relativement peu de financement par rapport aux autres pays du Sahel. L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) n'a pas de programme au Burkina Faso, et le Mali a été le premier choix francophone pour le travail de l'AGRA Policy Hub. Le programme de recherche Suivi et analyse des politiques agricoles et alimentaires (SAPAA), financé par la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) avec la FAO et l'USAID, a toutefois engagé des ressources importantes pour renforcer les capacités d'analyse des politiques agricoles au sein du Ministère de l'agriculture[32] (AGRA, 2014). Il existe également quelques organisations nationales de recherche scientifique et technique dont les capacités sont non négligeables. L'une de ces organisations est l'Institut de l'environnement et recherches agricoles (INERA), une structure publique spécialisée officiellement mandatée pour assurer la formulation, l'exécution et la coordination de la recherche environnementale, agricole et d'élevage au Burkina. Une autre institution importante est le Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide (CIRDES), situé à Bobo Dioulasso.

Secteur et acteurs financiers

Le développement du secteur agricole est entravé par le manque de moyens financiers, qui limite l'accès aux intrants améliorant la productivité et réduit les investissements dans les capacités de stockage et de transformation. **Le Burkina Faso manque d'institutions financières spécifiquement dédiées au financement des activités agricoles**. Trois types de structures fournissent le crédit agricole, à savoir

[32] Voir: http://www.fao.org/mafap/partner-countries/burkina-faso/en.

les banques traditionnelles, les associations et les organisations non gouvernementales (ONG), mais le financement de la production végétale en dehors des zones de culture du coton est très limité. Les prêts bancaires pour les activités agricoles ne représentent que 2 pour cent de leur volume de prêts et sont principalement des prêts à court terme (financement des intrants agricoles ou des activités de négoce). Il en résulte une **importante demande non satisfaite de besoins de financement à moyen et long terme** pour investir dans la modernisation des systèmes de production. L'accès au crédit formel pour les acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire est limité par l'inadéquation des garanties physiques et financières et le manque de synchronisation entre les calendriers de paiement des prêts et les cycles de revenus des agriculteurs. **Néanmoins, les institutions financières communautaires qui proposent des microcrédits sont relativement actives**. Il existe plusieurs groupes locaux d'épargne et de prêt, dont les membres sont souvent des femmes (Posthumus *et al.*, 2019). Il existe également un mécanisme de financement indirect actuellement utilisé par la société agro-industrielle Société burkinabé des fibres textiles (SOFITEX), qui collecte les prêts accordés aux organisations de producteurs de coton contre la livraison ultérieure des récoltes (FEWS NET, 2017). Le secteur céréalier bénéficie également d'un financement limité par le biais du mécanisme de financement du coton.

L'accès au crédit reste une question clé pour les PME. Les prêts des banques au secteur privé sont orientés vers les grandes entreprises du commerce, des services, des travaux publics d'infrastructure et des industries extractives, qui représentent cumulativement près de 80 pour cent de l'actif total des banques. La part des prêts aux petites et moyennes entreprises (6 pour cent du total des actifs bancaires) et au secteur agricole (3,9 pour cent du total des actifs bancaires) reste faible. Cela représente un déséquilibre dans l'économie, car le secteur agricole contribue à un tiers du PIB du pays et les petites et moyennes entreprises représentent l'écrasante majorité des entreprises du Burkina Faso. L'accès limité au financement est particulièrement néfaste pour le développement du secteur agroalimentaire. Même si les institutions de micro-financement et de financement numérique tentent de combler le déficit de financement des PME, ces produits ne répondent pas toujours aux besoins des clients. En outre, les processus du secteur financier et la culture du risque ne sont pas propices à l'amélioration de l'inclusion financière des entreprises et des particuliers. Lorsque des financements bancaires sont disponibles pour les PME, ils sont généralement de petite taille (couvrant seulement environ 16 pour cent de l'investissement total), avec des taux d'intérêt élevés (entre 7,75 et 15 pour cent), et de courte durée (maximum de deux ans), avec des exigences strictes en matière de garanties, qui sont difficiles à satisfaire pour les petites et moyennes entreprises (Banque mondiale, 2019).

Malgré certains progrès en matière d'inclusion financière[33], des difficultés d'accès aux services financiers subsistent. **Environ 39 pour cent des adultes burkinabés sont exclus du système financier**. Selon les derniers chiffres disponibles, seuls 15 pour cent environ de ces adultes possèdent un compte bancaire et une proportion beaucoup plus faible utilise effectivement ces comptes pour des opérations bancaires traditionnelles telles que l'épargne ou l'emprunt. Environ un burkinabé sur deux n'a pas de produit d'épargne. Le pays se classe treizième sur 21 pays dans le rapport Finscope 2016, qui mesure le niveau d'inclusion financière des pays d'Afrique subsaharienne. Ces faibles taux s'expliquent en partie par l'existence d'obstacles structurels tels que les faibles revenus, le coût des services, la distance par rapport au point de service et les exigences documentaires complexes. En outre, il existe des différences croissantes dans l'accès au financement en fonction de l'éducation et des revenus, ainsi que le fait que les femmes sont généralement moins susceptibles que les hommes d'avoir un compte bancaire (MAP, FinScope et FinMark Trust, 2017). En outre, les citadins bénéficient d'une offre

[33] L'accès aux services financiers au Burkina Faso a nettement augmenté ces dernières années, même s'il est parti d'une base faible, grâce aux services financiers numériques (Banque mondiale, 2019).

bancaire plus accessible (60 pour cent contre 33 pour cent des ruraux; OCDE, 2018). **En raison du faible accès au crédit bancaire formel, le recours aux arrangements informels** tels que les emprunts auprès de la famille et des amis **reste prédominant**. 21 pour cent des adultes interrogés dans le cadre de l'enquête Finscope n'utilisent que des mécanismes informels. De même, l'utilisation des services bancaires mobiles reste très faible, malgré le grand nombre d'abonnés au téléphone portable estimé à plus de 12 millions en 2015. Selon les dernières statistiques de Findex, un peu plus de trois millions d'adultes ont un compte d'argent mobile, ce qui reflète l'importance du potentiel de croissance (MAP, FinScope et FinMark Trust, 2017).

De grandes disparités existent entre les hommes et les femmes en termes d'accès aux services financiers de base. Deux tiers des personnes possédant un compte bancaire sont des hommes. Pas moins de 22 pour cent des hommes disent avoir un compte, un service financier essentiel pour entreprendre un certain nombre d'activités économiques, contre moins de 10 pour cent des femmes. Les écarts sont très marqués dans la Boucle du Mouhoun, l'Est et le Plateau central, où huit personnes sur dix ayant un compte sont des hommes, moins de 3 pour cent des femmes en ayant un à leur nom. Les femmes utilisent principalement les caisses d'épargne (44 pour cent contre 36 pour cent des hommes), les banques traditionnelles (42 pour cent contre 54 pour cent des hommes) et les institutions de microfinance (13 pour cent contre 10 pour cent des hommes). Malgré le cadre juridique non discriminatoire[34], les disparités entre les sexes en matière de compte bancaire découlent de normes sociales qui réfutent l'égalité d'accès des hommes et des femmes aux services financiers, particulièrement forte dans certaines régions (OCDE, 2018).

En général, il n'y a pas beaucoup de **coopératives d'épargne** au Burkina et le secteur n'est pas très fort ni bien organisé. La Faîtière des caisses populaires du Burkina (FCPB)[35], la Coopérative d'épargne et de crédit Galor (COOPEC-Galor) et la Coopérative diocésaine d'épargne et de crédit de Ouagadougou (CODEC-Ouaga) sont des réseaux nationaux de coopératives d'épargne et de microcrédit. La première institution de microfinance au Burkina Faso, la Première agence de microfinance au Burkina Faso (PAMF-BF), a été créée en 2006 et leur nombre n'a cessé de croître depuis, souvent avec l'appui de partenaires au développement ou d'ONG. La PAMF-B figure aujourd'hui parmi les trois premiers acteurs de taille moyenne du secteur de la microfinance en termes de nombre de clients, de valeur des prêts, de déboursements et de portefeuille d'épargne. Ce secteur, petit mais en pleine croissance, est dominé par le Réseau des caisses populaires du Burkina (RCPB), qui sert 60 pour cent des clients de la microfinance et représente 80 pour cent de l'encours du portefeuille et de l'épargne. Il existe plus d'une douzaine d'institutions de microfinance de taille moyenne, ainsi qu'un grand nombre d'institutions plus petites. Le secteur est encadré par une réglementation gouvernementale et supervisé au niveau régional par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (Zongo, 2018). En outre, il existe également un certain nombre de projets de microfinance, par exemple par le Réseau de développement Aga Khan (AKDN), la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement (BEI).

Le programme STARS (Renforcement de petits producteurs ruraux africains), une initiative pluriannuelle (2017-2021) de ICCO Cooperation[36] en partenariat avec la Fondation Mastercard, est une

[34] Légalement, les femmes ont le droit d'ouvrir un compte bancaire et de contracter un prêt et les femmes mariées n'ont pas besoin de l'autorisation de leur mari (OCDE, 2018).

[35] L'USAID (RISE) a conclu un accord avec le FCPB pour soutenir 3,1 millions d'USD de prêts dans les zones rurales du Burkina Faso, et d'autres encore à venir.

[36] Depuis le 1 janvier 2021, ICCO s'est associé à Cordaid et fonctionne comme une seule organisation sous le nom de Cordaid.

initiative pertinente visant à améliorer l'accès des petits exploitants au financement et aux marchés. Au Burkina Faso, le programme STARS vise à améliorer l'accès au financement et aux marchés pour 49 500 petits exploitants agricoles, ce qui touche au total 250 000 membres des ménages. STARS travaille avec six institutions de microfinance (IMF). Fin 2019, STARS avait déjà atteint 35 775 agriculteurs, qui ont bénéficié de prêts spécifiques aux cultures dans les chaînes de valeur du maïs, du soja, de la pomme de terre, du sésame et du riz. STARS travaille également avec les principaux acteurs de la chaîne de valeur (transformateurs, prestataires de services, coopératives et syndicats) pour renforcer les chaînes de valeur et créer un accès aux marchés, à la formation professionnelle, aux intrants et aux équipements agricoles (ICCO, 2019).

Au Burkina Faso, il existe également un certain nombre de **fonds nationaux mis en place par le gouvernement central** et logés pour la plupart au niveau de différents ministères. Au niveau du ministère en charge de la jeunesse, il s'agit notamment du Fonds d'appui au secteur informel (FASI), du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE), du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) et du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA), entre autres. L'Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises (AFP-PME), dont la mission est de proposer aux petites et moyennes entreprises des produits financiers sous forme de crédits et de bonifications de taux d'intérêt, assortis d'un accompagnement, est placée sous la tutelle du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat et du Ministère de l'économie, des finances et du développement. Le Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES) est également placé sous la tutelle du Ministère de l'économie. Des fonds spécifiques sont en place pour promouvoir l'entreprenariat féminin, comme le Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF). D'autres fonds relèvent du ministère des ressources animales (le Fonds de développement de l'élevage, FODEL), de l'administration territoriale (le Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales, FPDCT), de l'environnement (le Fonds d'intervention pour l'environnement, FIE) et de l'agriculture (la Banque agricole du Faso, BADF). Dans la majorité des cas, les fonds sont fournis aux bénéficiaires sous la forme d'une subvention partielle ou totale dans le cadre de projets et de programmes. Récemment, une nouvelle initiative de soutien au secteur agroalimentaire a été lancée, le Projet d'appui à la promotion des filières agricoles (PAPFA). Le projet cible le riz, les cultures maraîchères, le niébé et le sésame dans quatre régions, à savoir la Boucle du Mouhoun, les Cascades, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest (Agence Ecofin, 2020)[37].

Aspects politiques et de sécurité

Depuis 2016, le pays est entré dans un cycle d'attentats terroristes de plus en plus fréquents, en particulier dans le nord et l'est du pays, près de la frontière avec le Mali et le Niger, ce qui a entraîné une perturbation des services sociaux de base et des moyens de subsistance, déclenché des déplacements de population et entravé l'accès à et la fourniture de l'aide. En décembre 2018, l'état d'urgence a été déclaré dans plusieurs provinces du pays (Pelon, 2019). Dans les zones transfrontalières, l'**intensification des conflits armés et des mesures de sécurité a eu des répercussions négatives sur les moyens de subsistance, le commerce et les mouvements transfrontaliers des personnes et du bétail** (FAO, UNICEF et PAM, 2018, dans Posthumus *et al.*, 2019).

[37] D'un coût d'environ 73 milliards de francs CFA (126,4 millions d'USD), l'initiative bénéficie d'un soutien de 38 millions d'USD du Fonds international de développement agricole (FIDA). Les interventions du projet comprennent l'aménagement de 3 000 hectares de basses terres et de 600 hectares de jardins maraîchers, la construction de 208 entrepôts de stockage et la réhabilitation de 208 km de routes rurales.

Institutions du système alimentaire

Cette section décrit les principales politiques et programmes nationaux et régionaux qui sont pertinents pour comprendre les caractéristiques du système alimentaire burkinabé. Elle identifie également les principaux points d'entrée institutionnels pour le projet AgrInvest-Systèmes alimentaires.

Politiques, lois et interventions nationales concernant le secteur agroalimentaire

Politique agricole et de développement rural. La **Stratégie de Développement Rural** (SDR, 2016-2020) est le cadre stratégique de référence pour les interventions en faveur du secteur rural au Burkina Faso. Son objectif global est d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable, une contribution à la croissance économique, l'amélioration des conditions de vie et la réduction de la vulnérabilité des populations aux aléas climatiques et économiques.

Le deuxième **Programme National du Secteur Rural** (PNSR II, 2016-2020) formule la stratégie de développement agricole du Burkina. Le développement du secteur agricole est encouragé pour atteindre une plus grande sécurité alimentaire et réduire la pauvreté, avec comme éléments clés du programme la gouvernance environnementale, la promotion du développement durable et la gestion des ressources naturelles. Les systèmes de production durable (agriculture climatiquement intelligente), les unités de transformation, les infrastructures de marché et d'irrigation sont définis comme des priorités d'investissement clés. La mise en œuvre de la stratégie de développement agricole est toutefois fortement dépendante du soutien financier des donateurs. L'un des principaux donateurs est la Banque mondiale qui, par le biais de son **Projet d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales (PAFASP)**, investit dans des projets d'irrigation à petite échelle, encourage la création d'organisations d'agriculteurs et soutient des programmes de micro-financement ciblés sur des cultures de rente non traditionnelles telles que les fruits (en particulier les mangues) et les légumes (comme les oignons, les tomates, les pommes de terre et les haricots), ainsi que sur la chaîne de valeur de la viande de volaille et du bétail (Banque mondiale, 2017, dans Posthumus *et al.*, 2019)[38].

La **Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN)** est le cadre de référence unique pour l'orientation de toutes les actions visant à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, elle se veut le cadre fédérateur des actions entreprises au niveau sectoriel dans les domaines de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, des produits forestiers et fauniques, de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement ainsi que de la protection sociale avec l'ambition d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso à l'horizon 2025. **La Politique nationale de nutrition (PNN**), révisée en 2016, se concentre sur la réduction de la dénutrition, la réduction des carences en micronutriments, le renforcement de la lutte contre la surnutrition et les maladies chroniques non transmissibles liées à la nutrition, le renforcement de la sécurité alimentaire liée à la nutrition et l'amélioration de la gouvernance en matière de nutrition (FAO, 2017). Le Plan multisectoriel pour la nutrition (2016-2020) rend le PNN opérationnel.

[38] Il existe également une Stratégie de développement durable du secteur des semences (SDDSS), qui constitue le cadre politique qui guide la plupart des interventions entreprises dans le secteur des semences de 2011 à 2020. Son objectif est d'assurer la production, la fourniture et l'utilisation durables de semences de qualité de variétés améliorées.

Enfin, le plan des **Priorités résilience pays (PRP-AGIR**) vise à réduire la pauvreté et la vulnérabilité des personnes engagées dans des activités de subsistance telles que l'agriculture et à renforcer la sécurité alimentaire d'ici 2035 en renforçant la résilience. Cette politique donne la priorité à l'amélioration des moyens de subsistance et de la protection sociale des ménages les plus vulnérables, au renforcement de la nutrition des ménages vulnérables, à l'augmentation de la production alimentaire et des revenus des ménages vulnérables et au renforcement de la gouvernance liée à la sécurité alimentaire (Wiesmann et Bernstein, 2018).

Politique de développement économique. La stratégie de développement économique burkinabé est formulée dans le **Plan national de développement économique et social (PNDES, 2016-2020)**. Ce plan s'articule autour de trois axes stratégiques: (i) réformer les institutions; (ii) développer le capital humain; (iii) stimuler les secteurs à potentiel de croissance pour l'économie et l'emploi. Dans le troisième axe, les principaux objectifs stratégiques sont les suivants: (i) développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et de la pêche productif et résilient, davantage axé sur le marché et basé sur les principes du développement durable; (ii) développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et générant des emplois décents; (iii) promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et générant des emplois décents; (iv) développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour promouvoir la transformation structurelle de l'économie; (v) inverser la tendance à la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales.

Conformément au troisième axe stratégique du PNDES, le Ministère burkinabé de l'agriculture – à travers la Direction générale de la promotion de l'économie rurale (DGPER) – a formulé une **Stratégie de développement des chaînes de valeur (SDFA, 2019-2023)**. La vision de la SDFA est de réaliser d'ici 2023 des chaînes de valeur agricoles organisées, structurées et efficaces qui contribuent durablement à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Il s'agit d'un cadre de référence et d'orientation pour tous les acteurs qui interviennent en faveur des filières agricoles pour la réalisation d'une sécurité alimentaire durable au Burkina Faso. Un catalogue des chaînes de valeur agricoles prometteuses a été établi[39]. La SDFA est composé de quatre axes stratégiques avec dix effets attendus. Les axes stratégiques portent sur (i) l'organisation et la structuration des acteurs des filières agricoles; (ii) la promotion des produits agricoles; (iii) l'accès des acteurs au financement; et (iv) la veille stratégique des filières agricoles.

Stratégie de promotion des investissements. Le Burkina Faso a récemment mis en œuvre plusieurs réformes clés qui facilitent les affaires. Par exemple, il a adopté en 2018 une loi qui réglemente tous les aspects de la médiation en tant que mécanisme alternatif de résolution des conflits, la loi sur les partenariats public-privé (PPP), ainsi qu'un nouveau code des investissements et une loi pour la promotion des PME. Le pays a également progressé dans les réformes concernant les licences d'exploitation et a lancé un nouveau bureau d'informations sur le crédit. D'autres réformes essentielles pour les entreprises sont nécessaires dans les domaines de la fiscalité, de l'accès à la terre et de l'exécution des contrats (Banque mondiale, 2019). Bien que certains efforts aient été déployés et que

[39] Chaque ministère dispose d'une liste de chaînes de valeur prioritaires. Ministère de l'agriculture: maïs, riz, légumineuses, millet, sorgho, sésame, etc.; Ministère des ressources animales et de la pêche: lait, viande bovine, pisciculture, etc. Ministère de l'environnement: produits forestiers non ligneux, beurre de karité, miel, etc.; Ministère du commerce: coton, noix de cajou, mangue, etc.

le Burkina Faso obtienne de bons résultats au niveau régional, le cadre des PPP est encore incomplet et souffre de procédures longues et opaques. Les capacités limitées de planification et d'exécution du gouvernement, ainsi que la longueur et la lourdeur de la procédure d'appel d'offres fortement centralisée, continuent de dissuader les investisseurs privés (Banque mondiale, 2019).

Cadre des investissements agricoles. Au Burkina Faso, la gouvernance du secteur agro-sylvo-pastoral est régie par un cadre juridique visant à promouvoir les investissements dans les chaînes de valeur nationales. Parmi les principales lois figurent la loi de 2009 sur le régime foncier en milieu rural; la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique de 2015; le Code des investissements agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique (CIASPH) de 2018. Les principales réformes (passées et en cours) dans le secteur agro-sylvo-pastoral comprennent: la création d'une banque agricole (BADF) et d'un Fonds national de développement de l'élevage (FODEL); la création du Fonds d'intervention environnementale (FIE); la création d'un Fonds de développement agricole (FDA); la mise en place d'un mécanisme d'assurance agricole; la création et l'opérationnalisation de trois agropoles (zone de compétitivité agricole), à savoir Bagré, au sud, et Sourou et Samandeni à l'ouest. En particulier, le code des investissements agricoles de 2018 vise à développer des secteurs ruraux résilients et productifs, tout en renforçant une approche orientée vers le marché et fondée sur les principes du développement durable. Toutefois, le code pourrait inciter davantage les investisseurs à utiliser les biens et services locaux ou à établir des accords de développement communautaire (Nikièma et Coulibaly, 2018).

Enfin, en 2019, le gouvernement a élaboré une **Stratégie nationale d'industrialisation du Burkina Faso** (2019-2023) pour doter le pays d'un secteur industriel dynamique, compétitif et durable qui augmente sa contribution à la transformation structurelle de l'économie nationale (MCIA, 2019). Une **stratégie nationale d'inclusion financière** a également été élaborée avec l'aide du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU).

Développement du secteur privé et des entreprises et environnement commercial dans le secteur agroalimentaire. Le Burkina Faso a déployé des efforts systématiques pour surmonter les obstacles au développement des entreprises et améliorer l'environnement des investissements privés dans le secteur agricole (AGRA, 2014). Les principaux cadres politiques pour le développement rural font référence au secteur privé comme moteur de la croissance et mettent l'accent sur une approche qui favorise les **pôles de croissance, les chaînes de valeur prometteuses et les politiques de croissance en faveur des pauvres** (AGRA, 2014). Un certain nombre de partenaires de développement soutiennent ces efforts, notamment la Banque mondiale, l'USAID, le GIZ, l'AFD, l'UE, le FEM, la BAD, le FIDA, l'IFDC et la DANIDA. Depuis les années 1990, le Burkina Faso a mis en œuvre des approches de développement territorial et un certain nombre de pôles de croissance ont été identifiés comme des plateformes majeures pour stimuler l'activité du secteur privé et les réformes du climat des affaires. Le **pôle de croissance de Bagré**, dans le sud du Burkina Faso, a été le premier à être rendu opérationnel et a reçu à la fois des fonds publics et, en 2011, un financement de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2019)[40].

[40] « Le processus de mise en place de ce pôle a révélé la complexité du développement de ces pôles de croissance. Après plusieurs années de blocage et de retards imprévus, le projet est à nouveau sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs initiaux. En mars 2018, le conseil des Administrateurs exécutifs de la Banque mondiale a approuvé un financement supplémentaire de 50 millions d'USD. Dans le cadre du projet initial, 19 km de nouveaux canaux d'irrigation ont été construits, ce qui permettra d'irriguer 2 500 hectares de terres supplémentaires. Ce financement supplémentaire a permis de lancer la construction de plus de 200 km de nouvelles routes et l'extension du réseau électrique, tous ces éléments étant nécessaires pour attirer le secteur privé dans ces régions. Bien qu'ils ne soient pas des panacées, les pôles de croissance ont le potentiel de stimuler davantage le développement du secteur privé au Burkina Faso, à condition que leur développement s'accompagne de réformes connexes du climat d'investissement. Toutefois, leur succès exige également une forte volonté politique de la part du gouvernement et un engagement de la part des partenaires de développement et des financiers, ainsi qu'une rationalisation et un ordonnancement clairs » (Banque mondiale, 2019: 27).

Malgré un environnement globalement peu propice aux affaires, le **Burkina Faso possède l'un des meilleurs cadres de gouvernance d'Afrique**: la corruption y est moins importante que chez ses voisins côtiers. Cependant, le **développement du secteur privé et des entreprises est confronté à de multiples défis**, en raison des risques sécuritaires, climatiques et fiscaux. Les autres obstacles qui limitent le plein potentiel du secteur privé sont: les contraintes juridiques et réglementaires; la capacité limitée des institutions du secteur public à soutenir le développement du système agro-industriel (les agences gouvernementales sont confrontées à des insuffisances en matière d'infrastructures, de gestion, d'organisation et de capacités humaines); la dépendance des budgets gouvernementaux vis-à-vis du soutien des donateurs; l'insuffisance des fonds pour les investissements et les opérations, en particulier la vulgarisation sur le terrain; la faible capacité institutionnelle; un secteur bancaire peu enclin à prendre des risques et qui n'investit pas volontiers dans l'agriculture; et les problèmes liés à l'accès aux terres agricoles[41]. Cette situation est encore exacerbée par le faible degré de sophistication et de formalisation de l'économie burkinabè, étant donné que l'agriculture de subsistance et les services informels non marchands dans les zones urbaines représentent ensemble environ 85 pour cent de l'emploi et de la production (AGRA, 2014; Banque mondiale, 2019).

L'évaluation AGRA MIRA (2014) fournit deux listes utiles avec des **recommandations d'actions pour surmonter les contraintes aux investissements dans l'agrobusiness et promouvoir le secteur agroalimentaire du Burkina Faso** à court, moyen et long terme. Par exemple, une des recommandations à court terme est de réduire les droits et autres taxes à l'importation sur les équipements agricoles de 16-23 pour cent à zéro. L'une des actions politiques à plus long terme consiste à investir dans la modernisation des laboratoires du secteur public et à s'orienter vers les accréditations ISTA et ISO (AGRA, 2014).

Selon la Banque mondiale (2019), le Burkina Faso peut développer son secteur privé au cours des cinq prochaines années sur la base de parcours séquentiels et complémentaires accompagnés de réformes politiques appropriées. **Plus précisément, le Burkina Faso peut saisir ce potentiel (i) en réduisant les goulets d'étranglement critiques du secteur habilitant, y compris par des solutions du secteur privé; (ii) en diversifiant l'agriculture au-delà du coton avec les chaînes de valeur qui peuvent avoir un avantage comparatif; (iii) en tirant parti des secteurs catalytiques – mines et TIC – pour stimuler l'agriculture et développer les secteurs habilitants critiques (énergie, transport et compétences); et (iv) en exploitant les possibilités régionales** pour saisir pleinement les avantages de l'intégration régionale. En ce qui concerne cette dernière voie, plusieurs initiatives ont été lancées dans ce sens, comme le corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey et la Zone économique spéciale (ZES) commune au Burkina Faso (Bobo-Dioulasso), à la Côte d'Ivoire (Korhogo) et au Mali (Sikasso), qui visent à encourager la création et la croissance d'activités industrielles publiques et privées, notamment par des infrastructures communes (Banque mondiale, 2019).

[41] En ce qui concerne l'accès à la terre, le Burkina Faso a adopté en 2009 une « Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural » afin de garantir que tous les acteurs ruraux aient un accès équitable à la terre. En même temps, une loi sur le régime foncier a également été adoptée en 2009, qui prévoit la mise en place d'instruments de gestion des ressources. Toutefois, à ce jour, la loi a été faiblement mise en œuvre, comme le montre le faible taux de demandes de propriété foncière et le faible niveau de délivrance d'actes de sécurisation au profit des communautés et en particulier des femmes (FIDA, 2019).

Institutions régionales

Le Burkina Faso est membre de deux communautés économiques régionales, la **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest** (CEDEAO) et l'**Union économique et monétaire ouest-africaine** (UEMOA), dont les politiques sectorielles influencent l'environnement économique du Burkina, notamment pour les marchés agroalimentaires. Le plan d'investissement agricole de l'UEMOA est désormais mis en œuvre à travers les mêmes cadres politiques nationaux (Programmes nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, PNIASAN) que ceux du plan de la CEDEAO et les deux politiques agricoles communes partagent le même mécanisme de coordination intersectorielle régionale.

Le **Schéma de libéralisation du commerce de la CEDEAO** (SLCC) est le principal outil opérationnel pour promouvoir le libre-échange en Afrique de l'Ouest. En principe, le SLCC garantit la libéralisation du commerce, avec l'abolition des droits de douane et la suppression des barrières non tarifaires entre les États membres de la CEDEAO. Toutefois, dans la pratique, le SLCC est peu respecté par les pays d'Afrique de l'Ouest, et les flux commerciaux transfrontaliers des produits de base produits localement, y compris le riz, sont encore entravés par des taxes spéciales et d'autres mesures administratives, qui empêchent les importations en provenance d'autres États membres de la CEDEAO (Tondel, 2019; Torres *et al.*, 2017). Les pratiques illégales au niveau des passages de frontières, telles que les taxes illégales et les différentes formes de harcèlement routier, créent également des barrières commerciales non tarifaires (INSAH 2016, dans FEWS NET 2017). Les politiques commerciales nationales l'emportent souvent sur les accords commerciaux régionaux pour toute une série de préoccupations intérieures, notamment la sécurité alimentaire.

Il existe deux zones d'intégration économique et commerciale dans la région de l'Afrique de l'Ouest, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cela a créé des chevauchements politiques entre les deux blocs, bien que l'intégration des politiques économiques ait progressé plus rapidement dans les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo), qui ont adopté une union douanière en 1994, qui est devenue pleinement opérationnelle en 2001, et des politiques sectorielles communes, dont une politique agricole régionale en 2001. Cependant, les instruments de politique commerciale ont été de plus en plus harmonisés entre les deux communautés économiques régionales au cours de la dernière décennie (Tondel, 2019).

L'adoption du Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO pour le commerce extra-régional en 2013 a entraîné une reclassification des produits dans cinq fourchettes tarifaires et la mise en place de mesures de sauvegarde. Comme c'était le cas dans le cadre du TEC de l'UEMOA précédemment établi, le riz s'est vu attribuer un tarif d'importation de 10 pour cent, ce qui offre peu de protection aux producteurs de riz de la région (Torres *et al.*, 2017). Les organisations socioprofessionnelles régionales, comme le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), et les ONG, ont fait pression pour obtenir un tarif plus élevé pour le riz dans le TEC, mais sans succès (ECDPM, 2018).

Le traité de la CEDEAO comporte des dispositions qui justifient la promotion des intérêts des femmes dans la politique économique et le commerce. L'article 63 du traité énonce deux engagements clés: Les États membres doivent formuler [...] et établir des politiques et mécanismes appropriés pour améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles des femmes; à cette fin, les États membres doivent

adopter les mécanismes nécessaires pour: identifier et évaluer toutes les contraintes qui empêchent les femmes de maximiser leur contribution aux efforts de développement régional; et fournir un cadre dans lequel ces contraintes seront traitées et pour incorporer les préoccupations et les besoins des femmes dans les opérations normales de la société (Elbeshbishi, 2011).

L'accord établissant la **Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)** a été négocié de 2016 à 2018, est entré en vigueur en mai 2019 et, en février 2020, il avait été signé par 54 des 55 États membres de l'UA. La ZLEA vise une plus grande intégration économique par la suppression des barrières commerciales et des droits de douane sur 90 pour cent des produits de base, avec l'objectif de créer un marché unique de 1,27 milliard de consommateurs avec un PIB global compris entre 2,1 et 3,4 billions d'USD. La ZLECA est considérée comme une réponse appropriée à la réticence des entreprises à investir dans des marchés nationaux africains de petite taille, fragmentés et non compétitifs. Un marché aussi vaste et attrayant ouvre des possibilités dans de nombreux domaines, notamment les partenariats public-privé pour les investissements dans les infrastructures et la logistique qui relieront les économies africaines (Mudenda Muchanga, 2020). Le projet est ambitieux, mais la ZLECA ne profitera aux entreprises et aux citoyens africains que s'il est correctement mis en œuvre, et les pays africains ont un bilan mitigé en ce qui concerne l'application des accords commerciaux qu'ils ont signés par l'intermédiaire de leurs communautés économiques régionales (Charalambides, 2020).

Le Conseil des ministres de l'**UEMOA** a également adopté une **stratégie d'inclusion financière** pour la période 2016-2020, qui repose sur cinq piliers, dont la promotion de cadres réglementaires et juridiques efficaces et le renforcement du secteur de la microfinance et de la culture financière.

Points d'entrée institutionnels

Le point d'ancrage institutionnel du projet AgrInvest- est le **Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles (MAAH) par l'intermédiaire de la DGPER**.

Cependant, d'autres institutions telles que le **Centre de promotion des investissements présidentiels**, le **Secrétariat permanent de coordination des politiques sectorielles agricoles**[42], et le Ministère du commerce peuvent être envisagées en fonction des filières choisies (par exemple pour le secteur de l'aquaculture, le point d'entrée institutionnel est le **Ministère des ressources animales et halieutiques**, notamment la Direction générale des ressources halieutiques, DGRH). Le ministère en charge de l'agriculture mène également des projets avec des activités de pisciculture, comme le Projet 1 du Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS).

[42] Le Secrétariat permanent de Coordination des politiques sectorielles agricoles (SP/CPSA) dirige la formulation des politiques de développement rural au Burkina Faso.

3. Chaînes de valeur et secteurs d'intervention pour le renforcement de la durabilité du système alimentaire

La section précédente a dressé la carte du système alimentaire burkinabé, en décrivant en termes généraux ses résultats sociaux, environnementaux et économiques et les défis de la durabilité. Elle a également mis en lumière les principaux facteurs, moteurs et institutions qui façonnent le système alimentaire et contribuent à ces résultats et défis.

Dans cette section, nous proposons une large analyse du **riz et de l'aquaculture** au Burkina Faso, en tant que **chaînes de valeur proposées pour AgrInvest-Systèmes alimentaires**. Celles-ci ont été sélectionnées en fonction de leur potentiel à améliorer les résultats et la durabilité du système alimentaire du pays. Il s'agit également de secteurs dans lesquels la FAO est déjà intervenue au Burkina Faso et peut donc s'appuyer sur ces expériences antérieures. Comme la longueur et la profondeur respectives de l'analyse peuvent le suggérer, les deux sous-secteurs sont à des niveaux de préparation différents pour le type de soutien que le projet AgrInvest-Systèmes alimentaires entend apporter, le riz (section 3.2) fournissant une chaîne de valeur mieux étudiée. L'aquaculture (section 3.3) est proposée comme une «priorité de deuxième niveau» pour le projet, car une analyse plus approfondie des perspectives du secteur, de sa durabilité et de la dynamique de l'économie politique est justifiée pour que le projet puisse intervenir dans cette chaîne de valeur.

Le choix des chaînes de valeur à privilégier repose sur **plusieurs critères**, notamment la contribution socio-économique des chaînes de valeur, leur capacité à attirer les investissements privés et leur contribution potentielle à la lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Les efforts récents des acteurs nationaux au Burkina Faso pour donner la priorité à des chaînes de valeur agro-alimentaires spécifiques afin de cibler les interventions politiques et les investissements publics et privés ont également été pris en compte.

Enfin, il y a une **dimension territoriale** dans le choix des chaînes de valeur à privilégier. Il existe d'importantes **complémentarités entre les secteurs du riz et de l'aquaculture au niveau territorial**, notamment en ce qui concerne l'eau, la gestion des écosystèmes et l'action sur le climat. Ces deux chaînes de valeur peuvent contribuer à améliorer les systèmes de production durable et à lutter contre le changement climatique en participant à la gestion de l'eau.

Dans ce qui suit, nous commençons par présenter brièvement l'axe territorial proposé (la région du Grand Ouest au Burkina Faso; section 3.1). Ensuite, nous décrivons les deux chaînes de valeur identifiées et les principaux défis et opportunités qu'elles offrent en termes de durabilité et de potentiel commercial (sections 3.2 et 3.3). Les politiques sectorielles pertinentes et les initiatives et processus de développement sectoriel récents sont également mis en évidence.

Agriculture, alimentation et dynamiques de développement dans le Grand Ouest: zoom sur la vallée du Sourou

La région du Grand Ouest du Burkina Faso (dans la partie nord-ouest du bassin de la Haute-Volta, ou bassin de la «Volta noire») est **une grande zone de production agricole** qui comprend la Boucle du Mouhoun et les Hauts-Bassins (voir figure 1). Bien qu'elle soit le grenier à blé du Burkina Faso, la malnutrition dans cette région est très élevée. C'est dans cette région que se trouvent la plupart des

plaines rizicoles développées (vallée du Kou avec Bama et Banzon, vallée du Sourou, Samandéni, et autres). Les bassins du Grand Ouest représentent environ 53 pour cent de la production nationale de riz paddy et ont 65 pour cent de la capacité de transformation du riz.

Le **bassin de la Haute-Volta**[43] est l'un des principaux bassins fluviaux du Burkina Faso, couvrant 40 pour cent du pays et comprenant les principaux affluents de la Volta, dont le Mouhoun dans le sud-ouest. C'est également une **zone de pêche et d'aquaculture**. La production de ces deux régions représente 35 pour cent de la production aquacole nationale en 2017 (DGRH, 2017).

Grâce à une combinaison de données SIG multidimensionnelles et de modélisation économique[44], l'initiative Main dans la main de la FAO a identifié ce domaine comme une «zone hautement prioritaire avec un potentiel agricole». Les actions recommandées pour favoriser la transformation dans ces domaines sont les suivantes: (i) accroître l'efficacité des chaînes d'approvisionnement (par exemple, en améliorant les moyens de subsistance des petits exploitants et des petites et moyennes entreprises en milieu rural et en améliorant la chaîne alimentaire en termes de transformation, de commercialisation et de logistique, notamment en réduisant les pertes et en améliorant la nutrition); (ii) normes et pratiques de durabilité (par exemple, pratiques agricoles respectueuses du climat pour une utilisation efficace des terres, de l'eau et de la main-d'œuvre); (iii) innovations et améliorations technologiques (par exemple, augmentation des rendements, nutrition, lutte contre les maladies; stimulation des innovations en matière de modèles commerciaux et financiers) (FAO, 2020).

Figure 1: Carte avec les régions du Burkina Faso

Source: Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires

Alors que cette section se concentre sur la **vallée du Sourou**, d'autres vallées fluviales de la région du Grand Ouest présentent un intérêt pour le projet AgrInvest-Systèmes alimentaires. La vallée du **Kou**, également connue sous le nom de vallée de Bama, est une importante zone de production agricole développée, irriguée par un fleuve important dans les Hauts-Bassins. Entre les communes de Bama

[43] Le bassin de la Volta est le neuvième plus grand bassin d'Afrique subsaharienne, couvrant une superficie estimée à 400 000 km2. Il s'étend sur six pays d'Afrique de l'Ouest: 43 pour cent au Burkina Faso, 42 pour cent au Ghana, et les 15 pour cent restants au Togo, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Mali.

[44] À l'aide d'un outil de modélisation économique, la FAO a estimé le potentiel agronomique et économique des agriculteurs. Ces estimations sont basées sur des enquêtes auprès des ménages et des données géo-spatiales mondiales afin de déterminer les conditions agro-écologiques et économiques locales, notamment l'accessibilité aux marchés, la pauvreté, l'altitude, l'eau, les routes et l'utilisation des terres.

et de Banzon, elle dispose d'un périmètre irrigué de 1200 hectares, notamment pour la production de riz. Cependant, le rôle de cette ressource en eau est compromis par l'érosion de ses berges et l'envasement du fleuve. Dans la **vallée de Samandéni**, le barrage de Samandéni, récemment construit, situé au confluent de deux affluents du Mouhoun, représente un grand projet de développement économique. L'objectif de ce projet est de relier la production d'électricité à la production agricole et aux activités agro-industrielles dans la vallée de Samandéni, y compris la production de paddy et la transformation du riz.

Développement territorial dans la vallée du Sourou

La vallée du Sourou est l'une des principales zones humides du Burkina, avec un riche écosystème. La vallée a été progressivement aménagée pour exploiter son potentiel agricole et économique (céréales, riz et autres nombreux produits agroalimentaires), **avec une évolution récente en faveur du développement de l'agrobusiness**, bien que le rôle des petits exploitants agricoles dans le développement de la vallée soit resté fort (Bin, 2009).

Le développement économique de la vallée et les investissements publics considérables réalisés depuis les années 1970 n'ont pas été à la hauteur de la situation, mais ils ont largement épuisé les ressources naturelles, malgré certains efforts pour atténuer les retombées négatives tant environnementales que sociales. **L'expérience du Sourou met en évidence les liens entre la transformation agricole et la conservation, ou la dégradation, des biens et services environnementaux**, y compris l'adaptation et la résilience face au changement climatique et aux chocs (Somda et al., 2020).

Le Sourou est un fleuve de 150 km de long qui prend sa source au Mali et se jette dans le Mouhoun (ex-Volta noire) en territoire burkinabé. Sa vallée, dont la province tire également son nom, occupe le nord-ouest du Burkina Faso et couvre cinq communes rurales (Di, Lanfiéra, Barani, Sono et Gassan).

Les périmètres gérés par l'**Autorité de mise en valeur de la vallée du Sourou** sont situés dans la province du Sourou, à 260 km de la capitale Ouagadougou. Le climat de la vallée du Sourou est à cheval sur la zone sub-sahélienne et la zone soudanienne du nord. L'étude du plan directeur pour le développement du haut bassin du Mouhoun (JICA, 1994) indique un potentiel de développement de l'irrigation de 30 000 ha. Seuls 6 558 ha ont été développés à ce jour, soit 22 pour cent du potentiel.

Selon le rapport d'activité de **l'Autorité** pour 2016, les principales cultures produites dans son périmètre sont: en zone sèche, l'oignon (3 177 ha, soit 85 pour cent), le riz (715 ha, soit 16 pour cent), la tomate (308 ha, soit 7 pour cent), le maïs (196 ha, soit 4,4 pour cent) et les haricots verts (48 ha, soit 1,1 pour cent); en zone humide, le maïs (4 162 ha, soit 85 pour cent) et le riz (738 ha, soit 15 pour cent). En ce qui concerne la production de riz, le gouvernement local de la vallée du Sourou a récemment pris la décision (mai 2020) de préparer 2000 hectares supplémentaires pour la culture du riz dans la région (RTB, 2020). La vallée du Sourou est également importante pour la production de poisson.

Trois types d'acteurs composent l'**environnement institutionnel** de l'Autorité de mise en valeur de la vallée du Sourou: les producteurs organisés en groupements divers, les institutions et services ministériels décentralisés de l'État, les partenaires techniques et financiers des projets et programmes mis en œuvre dans la vallée.

L'**Autorité de mise en valeur est susceptible d'évoluer en parallèle avec le développement de l'Agropôle de la vallée du Sourou**. En effet, le Plan de développement économique et social du Burkina Faso vise à faire de la vallée du Sourou un agro-pôle en développant son potentiel hydro-agricole, halieutique et pastoral à l'horizon 2020.

Outre le commerce agroalimentaire entre le Burkina et le Mali, y compris le commerce informel du riz (voir section 3.2), **le fait que le fleuve Sourou soit transfrontalier crée des interdépendances dans la gestion des ressources en eau entre les communautés burkinabé et malienne.**

Le riz, un secteur clé du système agroalimentaire

Aperçu du secteur

Au Burkina Faso, le riz est devenu une culture de base majeure et est actuellement la quatrième culture céréalière la plus importante, tant en termes de surface cultivée que de consommation[45]. Il joue un rôle important dans l'économie, représentant **une source de revenus et un élément important dans le régime alimentaire** de nombreux ménages, en particulier dans les zones urbaines.

Entre 2008 et 2017, à la suite de la crise des prix de 2008, la production de riz a quadruplé, passant d'environ 69 000 tonnes à 384 000 tonnes[46], soit une augmentation de 20 pour cent et une variation annuelle moyenne de 3,8 pour cent. Les superficies ont augmenté respectivement sur la même période d'environ 40 500 ha à 170 000 ha (DGPER, 2017). Au Burkina Faso, les principales zones de production sont les régions du centre-est, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun qui représentent plus de 60 pour cent de la production nationale. Il existe plus de 50 variétés de riz à haut rendement pour trois types de riziculture (pluviale, de bas-fond et irriguée), grâce à un soutien public accru à la filière (voir le figure 6 à l'annexe 2). Cependant, la **production de riz peine encore à répondre à la demande croissante des ménages burkinabés**, ne couvrant que la moitié des besoins domestiques (UNPRB et VECO-WA, 2014). Le déficit est comblé par des **importations de plus en plus importantes**, qui sont passées d'environ 149 000 tonnes en 2007 à 432 000 tonnes en 2017 (voir le figure 6)[47], contribuant à la détérioration de la balance commerciale globale, avec un impact négatif sur les réserves de change du pays[48].

La pandémie de covid-19 et les interdictions d'exportation de riz imposées momentanément par le Vietnam et d'autres exportateurs importants ont récemment rendu encore plus pressante la nécessité de mieux gérer la dépendance du Burkina Faso à l'égard des importations de riz. Dans ce contexte, le gouvernement a réaffirmé son engagement à atteindre l'**objectif du programme présidentiel d'augmenter la production de riz à un million de tonnes de riz paddy par an d'ici 2021**. Le financement risque d'être une contrainte majeure pour les investissements des exploitations familiales, des petites meuneries et des moulins semi-industriels modernisés à l'échelle nationale qui ont des besoins de crédit considérables pour préfinancer les riziculteurs (Arouna *et al.*, 2020).

[45] Entre 1999 et 2013, la consommation par habitant a presque doublé (de 18 à 35 kg; dans les principaux centres urbains, jusqu'à 50 kg) en raison de la forte croissance démographique, de l'urbanisation et de l'évolution rapide des régimes alimentaires (SP/CPSA-DGESS, 2013, dans ECDPM, 2018).

[46] Données de FAOSTAT.

[47] Données de FAOSTAT.

[48] Le Burkina Faso importe actuellement du riz pour plus de 40 milliards de francs CFA par an.

Système de production, de commerce et de consommation du riz au Burkina Faso, et en particulier dans le Grand Ouest

Production. La production de riz est dominée par les petits exploitants qui cultivent le riz dans des conditions de culture pluviale[49]. La région de l'Ouest et du Sud-Ouest du Burkina est l'une des trois principales régions productrices de riz du pays. Dans cette région, la production est concentrée autour de quatre périmètres d'irrigation: la vallée du Kou et la zone de Banzon dans les Hauts-Bassins, et les zones de Douna et Karfiguela dans la région des Cascades (FEWS NET, 2017). Ces quatre zones représentaient 26 pour cent de la production nationale de riz en 2011. La même année, dans la région de la Boucle du Mouhoun, également située à l'ouest du Burkina, à la frontière du Mali plus au nord, la vallée du Sourou a produit 17 pour cent de la production nationale de riz (BMGF, 2012).

Organisation des acteurs. Le secteur du commerce du riz burkinabé est encore faiblement organisé, malgré l'émergence de certains réseaux informels ou organisations professionnelles formelles. La structuration de la filière rizicole a réellement commencé dans les années 2000 avec la mise en œuvre du plan d'action pour la filière riz. Entre 2001 et 2013, quatre structures faîtières nationales ont été mises en place:

- L'Union nationale des producteurs de riz du Burkina (UNPR-B) a été créée en 2005;
- L'Union nationale des riziculteurs du Burkina (UNERiz) a été créée en 2010;
- l'Union nationale des transformateurs industriels et semi-industriels de riz du Burkina (UNTR-B) créée en 2012
- L'Association nationale des commerçants de riz au Burkina (ANaCoR-B) a été créée en septembre 2013.

Le Comité interprofessionnel du riz du Burkina (CIR-B), créé en 2001, est le cadre de concertation verticale et de coordination des échanges entre les acteurs de la filière riz et les autres acteurs de l'économie.

Les canaux de commercialisation. Les acteurs commerciaux sont relativement petits et dispersés, et les producteurs vendent leur production commercialisable à quelques rares commerçants et surtout aux femmes, en petites quantités, et à SONAGESS, qui doit faire face à une variabilité des systèmes de commercialisation d'une plaine rizicole à l'autre. Ceci, ajouté à la variabilité des prix du riz sur le marché intérieur, nuit à la structuration des marchés céréaliers, y compris pour le riz (réglementations et normes, formation professionnelle, etc.) et au financement des opérations et des investissements (Fall, 2016; BMGF, 2012). Cela s'ajoute à d'autres contraintes, dont le manque d'infrastructures et le mauvais accès, pour les producteurs burkinabés occidentaux, aux grands centres de consommation, ainsi que l'insécurité sur les routes en milieu rural (CILSS, FAO, FEWS NET, PAM et ACF, 2012).

L'industrie de transformation. Environ 55 pour cent de la capacité nationale de transformation du riz est située dans l'ouest du Burkina, mais elle est fragmentée en de nombreuses petites unités de transformation. La plus grande partie de la production de riz paddy est achetée et transformée par des groupes organisés de petites étuveuses. Il existe peu d'usines industrielles et semi-industrielles de transformation du riz (qui sont pour la plupart situées autour de Bobo-Dioulasso). La capacité de stockage des transformateurs et des négociants est nettement faible au Burkina (FEWS NET, 2017).

[49] Malgré les défis climatiques, seuls 12 pour cent des 233 000 hectares de terres irrigables du pays sont actuellement utilisés.

En outre, la consommation de riz produit localement au Burkina est limitée par plusieurs facteurs, notamment la faible disponibilité et le prix élevé, ainsi que les impuretés, le gonflement à la cuisson et la difficulté de cuisson (automne 2016).

Les **principales contraintes** du secteur du riz sont les suivantes: le faible niveau de coordination des interventions de production, le faible accès aux intrants, la diffusion insuffisante des bonnes pratiques, les difficultés de financement, la faible superficie ensemencée par producteur, la faible qualité du riz, le coût élevé de l'énergie, la fiscalité inappropriée et les faibles marges bénéficiaires (DGPER, 2017).

Le genre. La chaîne de valeur du riz, en particulier la partie transformation du riz, comporte un **aspect** important lié au genre. Il existe deux façons de transformer le paddy: l'étuvage et l'usinage. L'étuvage est une activité essentiellement féminine. Les femmes traitent un peu plus de la moitié (52 pour cent) de la production nationale de riz paddy (Stratégie nationale de développement de la riziculture, 2011). Actuellement, plus de 16 000 femmes s'occupent de l'étuvage du riz au Burkina Faso. Environ un quart d'entre elles sont membres de l'Union nationale des étuveuses de riz du Burkina (UNERIZ). L'UNERIZ comprend douze sous-unions dans différents départements, chacune ayant un centre d'étuvage collectif. Dans ces centres d'étuvage, les femmes peuvent faire bouillir leur riz dans des conditions hygiéniques et utiliser des infrastructures adéquates. Elles ont également accès à une formation sur les techniques de transformation et de commercialisation, avec le soutien du Ministère de la jeunesse et de la formation professionnelle, de l'agriculture et du GIZ. Le riz étuvé dans les centres collectifs est de haute qualité, répond aux exigences du marché et permet aux femmes qui l'étuvent d'obtenir un revenu plus élevé. En outre, Rikolto, une ONG belge, et UNERIZ ont uni leurs forces pour développer un modèle commercial alternatif (un modèle de franchise), qui permet un étuvage de qualité à domicile et qui complète l'étuvage effectué dans les centres d'étuvage collectifs (Rikolto, 2017). Enfin, les femmes se sont de plus en plus spécialisées dans la commercialisation du riz au Burkina Faso (Stratégie nationale de développement de la riziculture, 2011).

Réglementation du marché intérieur. Malgré les réformes économiques majeures des années 1990, l'État burkinabé est resté un acteur important du marché intérieur du riz. La SONAGESS, dont le mandat inclut la régulation des marchés intérieurs des céréales et l'approvisionnement des organismes publics (écoles publiques, hôpitaux, armée, prisons[50]), représente un acteur majeur dans le secteur du riz (UNPRB et VECO-WA, 2014). Par exemple, en 2014, elle représentait plus de 15 pour cent des ventes de riz transformé localement par les moulins industriels et semi-industriels. Elle achetait également près de 45 pour cent de la production des petites étuveuses (CIR-B et VECO-WA, 2015). Le **stock d'intervention**, qui a été créé en 2005 et augmenté en 2009, est actuellement le principal instrument de soutien du marché pour remplir cette mission. Le stock contient des céréales, y compris du riz produit localement, et des légumineuses[51]. Pour financer le cycle de culture l'agence fournit également des crédits aux agriculteurs qui remboursent leurs prêts en transférant une partie de leur

[50] Les cantines universitaires et les hôpitaux des principaux centres urbains achètent toutefois principalement du riz importé auprès de fournisseurs privés (UNPRB et VECO-WA, 2014).

[51] Le gouvernement a également créé le stock d'intervention afin de disposer d'un instrument flexible pour répondre à des situations d'urgence localisées (catastrophes naturelles, chocs de marché de courte durée, etc.), alors que la réserve de sécurité alimentaire ne peut être activée que dans certaines circonstances, comme un grave déficit céréalier au niveau national. Les denrées alimentaires de base provenant du stock d'intervention sont distribuées aux ménages vulnérables, généralement par le biais de ventes subventionnées par des détaillants agréés (Sawadogo, 2015).

récolte à la SONAGESS. Les meuniers et les étuveuses qui ont des contrats avec la SONAGESS ont un accès plus facile aux prêts des banques commerciales pour leur fonds de roulement en plus d'un marché sécurisé, ce qui pourrait les compenser pour les marges bénéficiaires relativement faibles qu'ils obtiennent (Sawadogo, 2015; UNPRB et VECO-WA, 2014). Le PAM se procure également des denrées alimentaires de base par le biais d'appels d'offres.

Préférences des consommateurs. Le riz apparaît comme un produit d'importation pour les populations urbaines. La consommation de riz augmente régulièrement en raison de la demande urbaine croissante et plus orientée vers le riz importé. Le riz local, en revanche, est peu compétitif dans un contexte social caractérisé par la pauvreté, la grande taille des ménages et les faibles revenus monétaires qui poussent les gens vers des produits moins chers (FEWS NET, 2017). Selon Sangare (2011), les principaux facteurs limitant la commercialisation du riz local sont la présence de nombreuses impuretés, notamment des cailloux, qui nécessitent un long temps de travail et surtout sa faible efficacité à la cuisson. De plus, le volume obtenu après la cuisson du riz local reste faible contrairement au riz importé. Le riz importé, généralement issu d'anciens stocks, est donc très sec et la cuisson consomme beaucoup d'eau et augmente en volume. Alors que le riz local, généralement commercialisé l'année de production, gonfle beaucoup moins (FEWS NET, 2017). Les variétés les plus courantes sont FKR19, TS2, 4418 (Toxi) FKR22N, FKR45N, FKR 49N, FKR 56N, FKR 58N, FKR 60N, FKR 62N.

Considérations nutritionnelles et défis en matière de sécurité alimentaire. En termes de nutrition, il est bien connu que le riz brun produit localement peut avoir une valeur nutritionnelle beaucoup plus grande que le riz blanc importé, en termes de fibres, de vitamines, de minéraux et d'antioxydants, et pourrait contribuer à lutter contre l'obésité et les maladies chroniques liées à l'alimentation qui sont de plus en plus répandues au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest. La sélection, la diversification des variétés de riz, les technologies de mouture et l'enrichissement (fer, vitamines D et E) peuvent également renforcer ces avantages nutritionnels, étant donné que la consommation de riz importé est en constante augmentation. Dans ce secteur, comme dans d'autres dans le contexte burkinabé, **la sécurité et la qualité des aliments sont également des défis qui nécessitent des politiques et des investissements plus efficaces**.

Le commerce transfrontalier. Des flux commerciaux de riz produit localement existent entre l'ouest du Burkina Faso et l'est du Mali (voir le figure 6 à l annexe 2)[52]. Ils sont motivés par des écarts de prix

[52] Le riz produit dans la vallée du Kou et du Banzon dans les Hauts-Bassins, et dans les périmètres de Douna et de Karfiguela dans la région des Cascades, est acheminé vers les principaux marchés situés dans les zones limitrophes (déficitaires) de la région de Sikasso, tels que Koury (commune rurale du cercle de Yorosso) et Sikasso (centre de consommation secondaire). Une partie de ces flux est susceptible d'être ensuite expédiée, par différents itinéraires, vers les principaux centres de commerce/urbains tels que Ségou (un centre principal de commerce de céréales) et Bamako. Le riz produit dans la vallée du Sourou, dans la Boucle de Mouhon, est acheminé vers les marchés frontaliers de la région de Ségou au Mali. Les difficultés d'accès aux marchés de Bobo Dioulasso et de Ouagadougou (en raison de la mauvaise qualité des routes) sont considérées comme le principal facteur d'exportation vers le Mali. Les flux passeront probablement par Dédougou (un important centre de collecte et de consolidation), puis se dirigeront soit vers Djibasso (à la frontière), soit vers Solenzo (un important marché de gros et de détail) au Burkina. De là, le riz est probablement expédié vers plusieurs marchés maliens tels que San (un important marché de regroupement du riz, sur la route principale de Bamako), puis peut-être vers Bla (un autre important marché de regroupement) et Ségou (ECDPM et IPAR, 2020).

importants et persistants entre les marchés des zones de production au Burkina et les marchés de destination au Mali – qui sont cohérents avec la géographie de la production et de la consommation de riz dans ce bassin commercial. Un différentiel de qualité peut également jouer un rôle car il est bien connu que les consommateurs maliens sont plus exigeants que les autres en termes de qualité du riz, et que les producteurs et les transformateurs burkinabés peuvent répondre à cette demande spécifique. Différentes sources d'information fournissent des preuves de ces flux (FAOSTAT, ITC, CILSS). Les commerçants maliens sont prédominants car ils s'approvisionnent souvent directement dans les zones de production de l'ouest du Burkina Faso (zones de la bannière et de la plaine de Bama dans la région des Hauts Bassins et zone de la plaine du Sourou dans la Boucle du Mouhoun). Ils achètent à la fois du riz paddy et du riz étuvé, qu'ils expédient ensuite en vrac sur les marchés frontaliers (FEWS NET, 2017).

Cadre de la politique du riz

L'objectif global de la **Stratégie nationale de développement de la riziculture II** (2021-2030) est de satisfaire la demande nationale de riz et d'augmenter les revenus des acteurs de la chaîne de valeur du riz grâce à une production nationale durable et compétitive. Cet objectif global est décliné en trois objectifs spécifiques: (i) augmenter durablement la productivité et la production du riz, dans un contexte de changement climatique et de croissance démographique; (ii) promouvoir l'industrialisation de la transformation, la commercialisation, la compétitivité du riz du Burkina Faso et l'implication du secteur privé dans le développement durable de la filière riz; (iii) renforcer l'organisation et les capacités des acteurs de la filière riz. En termes d'objectifs de production, cela impliquerait d'augmenter l'offre nationale de riz paddy de 355 392 tonnes en 2018 à 3 046 000 tonnes en 2030. La stratégie prévoit deux phases:

I. Une première phase de 2012 à 2025: l'objectif sera d'atteindre 1 000 000 de tonnes de paddy en 2021 et 1 628 800 tonnes en 2025. Au cours de cette phase, 132 091 ha seront aménagés, dont 19 pour cent en maîtrise totale de l'eau et 81 pour cent en bas-fonds et l'ensemencement de 286 000 ha en riziculture pluviale stricte. À cela s'ajoute la mise à disposition de: 127 300 tonnes de semences de variétés améliorées et 469 000 tonnes d'engrais minéraux à combiner avec du fumier organique, pour une réelle intensification de la production de riz. En outre, des actions visant à l'accès à des services mécanisés ainsi qu'à des techniques modernes de transformation seront encouragées.

II. Une deuxième phase de 2026 à 2030: elle vise à développer plus de 5 400 ha, dont plus d'un tiers sera totalement maîtrisé. Pour le développement, il sera nécessaire de fournir les quantités d'intrants suivantes: 107 297 tonnes de semences améliorées, 263 001 tonnes d'urée, 394 145 tonnes de NPK et l'apport de 2 500 000 tonnes de fumier organique pour l'amendement des sols. En 2027, la production de 2 079 000 tonnes devrait couvrir les besoins en riz du pays à un taux de 100 pour cent. La production de riz devrait atteindre 3 047 000 tonnes de paddy en 2030. Cela correspond à une production supplémentaire de 330 200 tonnes de riz paddy par rapport à celle de la première phase.

Défis et opportunités en termes de durabilité, de potentiel commercial et de traction politique

Le secteur du riz est fortement soutenu par les politiques gouvernementales. Le Burkina Faso a récemment lancé une **initiative présidentielle** pour produire 1 million de tonnes de riz, ce qui est une priorité dans le programme du gouvernement.

La filière riz au Burkina Faso a un **fort potentiel économique et alimentaire** avec l'existence de plaines de production et d'acteurs organisés autour de la production, de l'étuvage, de la transformation et de la commercialisation, notamment à travers un comité interprofessionnel (le Comité interprofessionnel du riz du Burkina, CIR-B). L'État burkinabé est également un acteur important dans la régulation du marché du riz à travers la SONAGESS. La production nationale ne couvre qu'environ 44 pour cent des besoins nationaux et près de 50 milliards de francs CFA sont consacrés aux importations de riz (DGPER, 2020). En matière de recherche, il existe un programme de recherche spécifiquement consacré au riz. Dans de nombreuses régions productrices de riz, y compris les systèmes irrigués à grande échelle, les stratégies des ménages agricoles visent à la diversification car leur portefeuille de cultures comprend des produits horticoles. Cependant, les politiques et les stratégies industrielles basées sur l'agriculture contractuelle n'ont pas suffisamment pris en compte cet aspect (Hathie, 2016).

Il existe un **potentiel de croissance important**, en particulier dans les zones de production de l'ouest et du sud du Burkina Faso, soutenu par une forte demande nationale de riz, qui augmente à un rythme accéléré par an, et une très forte demande sous-régionale (GoBF, 2018). Le coût de la production de riz sur place n'est que de 3 pour cent supérieur à celui de la production de riz en Asie et de son expédition au Burkina Faso. Cela signifie qu'il est possible pour les riziculteurs du Burkina Faso de produire à parité avec les importations[53].

L'élévation du niveau technique de la transformation est un défi car le riz local est encore principalement transformé par des *étuveuses* qui ne sont pas équipées pour répondre aux exigences de qualité des consommateurs urbains. L'implication des professionnels de la distribution dans le commerce du riz local est essentielle pour atteindre les objectifs économiques. Parmi les **véritables opportunités d'investissement**, on peut citer par exemple la nouvelle entreprise semi-industrielle de riziculture Agro Eco Business S.A.R.L. à Gaoua, qui transforme le paddy produit selon des méthodes d'intensification durable du riz (SRI); un deuxième exemple est la NAFASO, un producteur de semences de riz situé dans la région du Grand Ouest, qui exporte des semences vers les marchés d'Afrique occidentale et centrale; et un troisième exemple est le consortium dirigé par l'ONG Rikolto pour améliorer la commercialisation du riz dans la région du Centre-Est. Le consortium comprend TRIAS Afrique de l'Ouest, SICAREX, l'Institut national pour l'environnement et la recherche agricole (INERA) et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). En 2019, à Tenkodogo, il a lancé le projet «Vendre du riz de qualité pour un meilleur revenu», avec pour objectif de mettre en place un système de production de riz de qualité répondant aux besoins des acheteurs, en utilisant de meilleures semences, techniques agricoles et technologies de transformation, en collaboration avec les organisations paysannes.

Le changement climatique et les défis environnementaux. En affectant la disponibilité et la régularité des eaux de pluie, le changement climatique risque d'affecter la production de riz en Afrique de l'Ouest (Terdoo et Feala, 2016). Dans le même temps, la production de riz, en particulier la culture du riz

[53] Communication personnelle avec l'AGRA, mai 2020.

paddy, génère de grandes quantités (9 à 11 pour cent au niveau mondial) d'émissions de méthane, c'est-à-dire le plus important gaz à effet de serre non carbonique (van Meijl *et al.*, 2017). En outre, la production de riz a été liée à d'autres externalités environnementales négatives telles que la pollution de l'air et de l'eau (due à la forte pression des mauvaises herbes et des parasites dans la production de riz) ainsi qu'à une augmentation constante de l'utilisation de l'eau (le riz nécessite environ deux fois plus d'eau que les autres cultures céréalières). En fait, la plupart des terres à riz peuvent être considérées comme dégradées d'une manière ou d'une autre. L'envasement en aval, l'extraction de nutriments, la pollution par les pesticides, l'acidification, l'alcalinisation, la toxicité et la salinisation des sols et d'autres phénomènes se poursuivent sans relâche dans les écosystèmes de riz irrigué comme dans ceux de riz pluvial (Knaepen *et al.*, 2017).

Les options d'adaptation promues par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) comprennent la sélection de variétés de riz et de systèmes de culture tolérant le stress, l'approche Smart-valley et l'alternance asséchement et ré-inondation (AWD). L'approche Smart-valley, introduite au Bénin et au Togo en 2010, a été conçue pour augmenter la productivité dans le contexte du changement climatique (Arouna et Akpa, 2019). Les agriculteurs participants ont obtenu une augmentation significative de leur rendement et se sont sentis moins vulnérables à la sécheresse, aux inondations et aux mauvaises récoltes (Dossou-Yovo, 2016). Toutefois, l'approche des «Smart-valleys» ne peut être appliquée dans aucune zone de production de riz autre que les vallées intérieures. L'autre pratique encouragée, l'AWD (assèchement et ré-inondation périodiques des rizières), permet aux agriculteurs de réduire leur consommation d'eau et leurs émissions de gaz à effet de serre (Richards *et al.*, 2016). Néanmoins, elle est également limitée à un type particulier de système de production de riz, les bas-fonds irrigués.

Les défis en matière de sécurité. La situation sécuritaire au Burkina menace une large population dont les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture en général et de la production de riz en particulier. Les ressources budgétaires sont plus susceptibles d'être affectées aux dépenses militaires au détriment d'autres investissements nécessaires dans l'agriculture, l'éducation et la santé (ECDPM et IPAR, 2020).

Initiatives et processus récents et pertinents de développement du secteur du riz

S'appuyant sur le potentiel du Grand Ouest burkinabé et les aménagements hydro-agricoles (notamment Samadéni), **l'AGRA** vise à appuyer le **Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles (MAAH)** dans la formulation d'un projet **visant** principalement **le secteur du riz**, comme point de départ d'une véritable revitalisation économique des agro-pôles.

La politique gouvernementale de transformation structurelle de la filière riz dans le Grand Ouest du Burkina Faso (Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun, Cascades, Sud-Ouest), a comme objectif principal l'autosuffisance en riz et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition nationale, et comme objectifs spécifiques: (i) l'aménagement de 50 000 ha de périmètres irrigués développés dans le Grand Ouest; (ii) l'intensification de la production, soutenue par les développements actuels et futurs, par l'utilisation d'intrants (semences de qualité et engrais), de machines agricoles, et de techniques modernes de maîtrise de l'eau pour l'irrigation; (iii) la transformation industrielle du paddy afin d'obtenir un riz labellisé et compétitif; (iv) la commercialisation nationale du riz par un système de commercialisation amélioré. Le projet contribuera à la création des pôles de croissance et de bien-

être social de **Samandéni** et de **Sourou** et facilitera l'accès des petits producteurs, des femmes, des jeunes et de leurs organisations à des infrastructures agricoles diversifiées, notamment en matière de gestion, de stockage et de distribution de l'eau, ainsi qu'à des technologies, des services et des formations adaptés. Il existe plusieurs autres projets au niveau national visant à promouvoir la chaîne de valeur du riz.

Les investissements dans le secteur du riz dans la vallée du Sourou et la région de Samandéni visent à être écologiquement durables, en préservant les moyens de subsistance locaux. Ils devraient contribuer à la sécurité alimentaire et éviter d'éventuelles pertes irréversibles de produits et services environnementaux. Il contribuera ainsi à la gestion durable des ressources naturelles et à l'amélioration des sols.

Le Burkina Faso a également été un pays prioritaire pour le programme «Amélioration et mise à l'échelle du **Système d'intensification du riz (SRI)**[54] en Afrique de l'Ouest» (dans le cadre du Programme de productivité agricole de l'Afrique de l'Ouest [PPAAO]). Les premiers essais de SRI au Burkina Faso ont été mis en place en 2006, puis en 2009-2010, dans la Vallée du Kou et ont enregistré des rendements nettement supérieurs. En 2012, l'ONG française CODEGAZ a lancé un projet de SRI de trois ans à Bama[55]. Le programme SRI-AO, qui s'appuie sur ces initiatives, a été lancé en 2014 et mené entre 2014 et 2016 dans 13 pays de la CEDEAO. Son unité de coordination régionale a été gérée par le SRI International Network and Resources Center (SRI-Rice) de l'Université Cornell, en collaboration avec le CNS-Riz du Mali.

La FAO a une expérience dans le secteur du riz au niveau national et régional, sur laquelle les systèmes AgrInvest-Systèmes alimentaires peuvent s'appuyer:

- **Le Programme de production et de lutte intégrée contre les ravageurs (IPPM) en Afrique**, créé en 2001, se concentre sur la promotion de pratiques écologiquement durables au sein des petites communautés agricoles dans le contexte de l'adaptation au changement climatique. Depuis 2002, l'IPPM au Burkina Faso travaille avec les agriculteurs pour qu'ils adoptent davantage de bonnes pratiques agronomiques, améliorent durablement le rendement des cultures et diversifient leurs systèmes agricoles. L'une des façons d'y parvenir a consisté à réduire l'utilisation de pesticides par les agriculteurs et à les sensibiliser aux risques environnementaux et sanitaires associés, tout en favorisant une fertilisation équilibrée pour une croissance saine des cultures. Le programme a également aidé les agriculteurs à s'adapter au changement climatique, ce qui est important dans un pays où les cycles de sécheresse et d'inondations deviennent la nouvelle norme. Grâce à la formation à la gestion intégrée des produits phytosanitaires, les agriculteurs ont appris de nouvelles méthodes de culture pour augmenter les rendements, ainsi que des compétences pour améliorer la commercialisation de leurs produits. Ils ont été encouragés à diversifier leurs cultures et leur élevage, ce qui profitera non seulement à l'environnement, mais aussi à la nutrition et aux revenus

[54] Le SRI «est une approche agro-écologique qui permet aux agriculteurs d'augmenter les rendements du riz tout en diminuant les intrants tels que l'eau, les engrais chimiques, les herbicides et les pesticides. La méthodologie du SRI fonctionne en grande partie avec les ressources dont disposent les agriculteurs et peut être appliquée à toutes les variétés locales ou améliorées. Si la méthodologie SRI a été initialement développée avec le riz irrigué, elle a également été adaptée aux systèmes de riz pluvial de plaine et de montagne». Voir https://sriwestafrica.org/about/.

[55] Les mises à jour des projets peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://sri.ciifad.cornell.edu/countries/burkinafaso/index.html.

des ménages. Grâce à cette formation, de nombreux agriculteurs ont également commencé à explorer des solutions telles que la **rizi-pisciculture intégrée**. Le programme a formé au total 27 000 agriculteurs, dont 14 pour cent de femmes, grâce à son réseau d'écoles pratiques d'agriculture dans les 13 régions du pays. La formation s'est principalement concentrée sur la production de riz, de légumes, de niébé, de fruits et de coton. Le gouvernement a maintenant adopté le modèle des écoles pratiques d'agriculture comme l'un de ses outils nationaux de sensibilisation[56]. La FAO a également mené plusieurs projets au Burkina sur la culture du riz avec l'aménagement des bas-fonds, la distribution de semences, l'installation d'usines de transformation et la formation au profit des acteurs.

• L'initiative régionale visant à accroître durablement la production de riz, intitulée **«Amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest»** (APORAO), a été menée entre 2010 et 2013 – en Côte d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal. Le projet s'est appuyé sur les technologies et les approches développées dans le cadre de l'IPPM – sur la base d'une méthode d'école d'agriculture de terrain[57].

• **Le programme de renforcement des capacités de la FAO pour une meilleure intégration des** programmes de **nutrition** et de sécurité alimentaire dans les situations d'urgence et pour renforcer la résilience[58].

• **L'Initiative régionale sur le riz (RRI) est une simulation de politique visant à atténuer les risques climatiques du système de production et du marché du riz**. Bien que centré sur l'Asie du Sud-Est, le projet RRI, soutenu par la FAO et lancé en 2013, qui visait à (i) promouvoir l'importance des biens/services produits par et disponibles à partir des écosystèmes rizicoles et (ii) identifier les pratiques de production durable du riz pour améliorer la sécurité alimentaire, pourrait fournir des enseignements pour l'investissement dans les systèmes de production durable du riz au Burkina Faso.

En outre, il est recommandé qu'AgrInvest établisse des synergies avec l'**Initiative Main dans la main (2019-2023)** dirigée par la FAO[59].

Le FIDA soutient également le secteur du riz au Burkina Faso via le **Projet de promotion des chaînes de valeur agricoles** (PAPFA, 2017-2024). Ce projet se concentre sur les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts-Bassins. Il soutient les agriculteurs et les entreprises rurales agroalimentaires.

---

[56] Plus d'informations sur le projet: http://www.fao.org/agriculture/ippm/projects/burkina-faso/en/.

[57] La FAO a également de l'expérience dans les modèles d'entreprise agro-industriels pour le secteur du riz en Afrique et les chaînes de valeur du riz inclusives: voir http://www.fao.org/partnerships/resource-partners/investing-for-results/news-article/fr/c/1277484/.

[58] Voir http://www.fao.org/in-action/renforcement-des-capacites-pour-la-securite-alimentaire/presentation/fr/.

[59] L'initiative Main dans la main adopte une approche des systèmes alimentaires axée sur le marché afin d'accroître la quantité, la qualité, la diversité et l'accessibilité des aliments nutritifs disponibles sur les marchés alimentaires locaux, régionaux et nationaux. Elle s'efforce d'améliorer les capacités des systèmes alimentaires à fournir une alimentation saine et nutritive à chacun et à améliorer les moyens de subsistance des ménages en réduisant l'extrême pauvreté. Elle fournit des données et des analyses pour évaluer les interactions et les compromis entre les objectifs et les actions, en aidant à identifier les principaux goulets d'étranglement et à cibler le dialogue politique. L'utilisation des données et de la modélisation est au cœur de cette approche: une plateforme de données SIG est proposée aux pays hôtes et aux partenaires internationaux existants afin d'identifier les domaines critiques d'intervention politique et d'investissement public. Cette approche combine des informations sur la pauvreté, le marché, l'agro-écologie et les exploitations agricoles afin de sélectionner les zones agricoles qui offrent aux agriculteurs la possibilité d'augmenter leurs revenus et de sortir de la pauvreté. La plateforme topographique peut également estimer les retours sur investissement et faire correspondre les ressources aux besoins.

Aquaculture

Aperçu du secteur

Pays sahélien enclavé, **le Burkina Faso n'est pas naturellement bien doté en ressources en eau de surface**. Son réseau hydrographique d'origine (rivières, étangs) est essentiellement constitué de cours d'eau, dont la plupart sont intermittents (PNPA, 2013). Il existe également plusieurs petits réservoirs, principalement dans la région centrale, qui ont été créés pour stocker l'eau afin de soutenir la production alimentaire. La saison des pluies, qui se déroule de juin à octobre, fournit à peine assez d'eau (Okai, 2019).

En raison de ce contexte défavorable, la pêche est restée longtemps une activité sous-développée. Depuis la seconde moitié des années 70, le développement du secteur a été facilité par la mise en place d'une politique sectorielle favorisée par la nécessité d'intensifier et de diversifier la production agricole dans le but d'atteindre l'autosuffisance alimentaire (qui est devenue l'objectif stratégique prioritaire au lendemain de la grande sécheresse de 1973-74). L'application de cette politique, axée depuis plusieurs années sur la maximisation de la production grâce à une stratégie de développement technologique, a fait de la pêche l'un des sous-secteurs qui constitue aujourd'hui la base des moyens de subsistance de nombreuses personnes vivant à proximité des rivières et des cours d'eau. Malheureusement, cela a également produit des **effets pervers en induisant la surexploitation de certaines espèces** dans presque toutes les pêcheries du pays. Au cours de cette période également, l'**aquaculture a été marginalisée** (PNPA, 2013). Quelques barrages de taille importante ont été construits dans les années 1980, avec des réservoirs destinés à développer l'aquaculture, mais ceux-ci sont restés pour la plupart en sommeil jusqu'à récemment (Okai, 2019). Par ailleurs, l'insuffisance des financements et le manque de savoir-faire ont freiné le développement du secteur.

Selon les statistiques 2009 de la Direction générale des ressources en eau (DGRE), le soutien à la production halieutique et aquacole au Burkina Faso est constitué de 1 208 réservoirs auxquels il faut ajouter les fleuves, dont les plus importants sont les fleuves Mouhoun, Nakambé, Nazinon, Bougouriba, Comoé, Sirba, Pendjari, Léraba, Tapoa. La production moyenne exploitable de l'ensemble des zones humides a été estimée à 12 500 tonnes/an (selon la stratégie nationale et les programmes prioritaires de développement et de gestion des ressources halieutiques adoptés en 2003) (SN-DDPA, 2013).

On peut distinguer deux grands types de pêche, en fonction de leur nature hydrologique: la **pêche fluviale** le long des fleuves et de leurs affluents primaires et secondaires, dont la superficie totale est estimée à environ 27500 ha, soit 22,5 pour cent de la surface totale des masses d'eau du pays (122 000 ha); et **les étangs, lacs, plaines d'inondation et réservoirs saisonniers** d'une superficie totale de 94 500 ha, soit 77,5 pour cent de la surface totale des masses d'eau (Béné, 2007).

Systèmes de production, de commercialisation et de consommation de l'aquaculture/ du poisson au Burkina

La consommation annuelle de poisson au Burkina Faso n'est que de 3,5 kg par personne et par an. La production[60] totale de la **pêche au** Burkina Faso était de **22 540 tonnes en 2016** (Indicateurs de développement mondial). L'industrie aquacole naissante du Burkina ne contribue cependant qu'à hauteur de 500 tonnes (Okai, 2018).

Les efforts précédents pour augmenter la production de poisson dans les pêcheries du sud-ouest du Burkina Faso, en s'appuyant sur les activités de mise en valeur des pêcheries, ont rencontré quelques difficultés. Malgré une croissance constante de la production (en particulier pour le tilapia du Nil), l'augmentation des opérations d'aquaculture s'est heurtée à deux obstacles principaux: le coût élevé des alevins, dû à l'absence d'une industrie aquacole établie, et leur faible taux de survie, dû à des prédateurs naturels incontrôlés, au manque de ressources humaines qualifiées, au manque de nourriture et au manque d'alevins. En général, les chaînes de valeur du poisson ne sont pas encore bien structurées, et restent très informelles, et marginalisées au niveau macroéconomique (Béné, 2007).

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est dirigé par plusieurs organisations:
- Union nationale des pêcheurs du Burkina (UNPB) avec 32 000 pêcheurs
- Union nationale des transformateurs de produits de la pêche (UNTP) avec 8 000 acteurs
- Coopératives d'aquaculture (Centre des aquaculteurs SCOOP)
- Association burkinabé des importateurs et revendeurs de poisson fumé (ABIRPOF)
- Deux associations de poissonniers

Des initiatives privées se développent autour de la chaîne de valeur pour la fourniture de biens et de services, comme la fondation RAVI et le centre Lassarien d'initiation au métier d'aquaculteur. Il y a également un développement de la composante recherche en aquaculture à l'INERA et à l'Université Nazi Boni.

La production nationale ne couvre que 5 pour cent des besoins nationaux en poisson. **Le Burkina Faso importe 44 000 tonnes de poisson, principalement du tilapia, par an**. La Chine est un important exportateur de poisson vers le Burkina, en particulier de tilapia congelé. En 2013, en valeur, le Burkina a officiellement importé de Chine pour 14,7 millions d'USD de tilapia. Les **tendances actuelles indiquent que les importations en provenance de Chine sont en hausse** (voir le figure 7 à l'annexe 4). Comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest déficitaires en production de poisson, les pisciculteurs du Burkina Faso ont du mal à concurrencer les importations bon marché de tilapia chinois. Certains pays voisins du Burkina Faso ont tenté de résoudre ce problème en interdisant les importations de tilapia étranger pour protéger l'industrie locale (par exemple, le Ghana et le Nigeria). Dans certains cas, ces interdictions d'importation ne visent pas seulement à limiter la concurrence mais sont également liées à des préoccupations concernant la qualité et la sécurité des produits importés (par exemple, en septembre dernier, le Bénin et la Côte d'Ivoire ont tous deux interdit l'importation de tilapias vivants pour empêcher la propagation du virus du lac tilapia (Okai, 2018).

[60] La production totale de la pêche mesure le volume des espèces aquatiques capturées par un pays à toutes les fins commerciales, industrielles, récréatives et de subsistance. La récolte de la mariculture, de l'aquaculture et d'autres types de pisciculture est également incluse.

Cadre de la politique aquacole

L'objectif global de la **Politique nationale de la pêche et de l'aquaculture** (PNPA) est d'assurer une gestion durable de la pêche et de l'aquaculture et d'améliorer la production, y compris par l'esprit d'entreprise, en tenant compte de l'environnement sous-régional, régional et international. Il est important de noter que les obstacles sont également dus aux capacités d'approvisionnement en intrants et de distribution des produits. Cet objectif global est décliné en **objectifs spécifiques** qui sont: promouvoir l'aquaculture sous toutes ses formes; promouvoir la gestion différenciée des pêches avec des institutions adaptées; assurer un meilleur développement des produits de la pêche et de l'aquaculture; stimuler la recherche en utilisant l'approche écosystémique des pêches, la sélection de souches performantes pour l'aquaculture et le développement d'aliments performants à partir de sous-produits locaux. La vision est celle d'un «sous-secteur, soutenu par des acteurs privés dynamiques, qui contribue, par une gestion durable de la pêche et de l'aquaculture, à la sécurité alimentaire et au développement du secteur rural». La réalisation des objectifs s'appuie sur les axes stratégiques suivants:

• Axe 1: accroître et diversifier la production de la pêche traditionnelle en améliorant la productivité des pêcheries existantes, la mise en œuvre de nouvelles pêches sur les réservoirs récemment créés et prévus;

• Axe 2: promouvoir l'aquaculture intensive et semi-intensive intégrée à l'agriculture afin d'accroître la part de ce sous-secteur dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté;

• Axe 3: assurer la gestion durable des ressources de pêche par l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion participative, en accordant une attention particulière à la protection des bancs;

• Axe 4: promouvoir la qualité et l'utilisation optimale des produits de la pêche et de l'aquaculture en créant des conditions favorables à leur bonne conservation pour le consommateur;

• Axe 5: renforcer les capacités des acteurs des secteurs des produits de la pêche et de l'aquaculture en mettant l'accent sur les capacités techniques, opérationnelles et infrastructurelles, en particulier les organismes de gestion des Périmètres halieutiques d'intérêt économique (PHIE);

• Axe 6: renforcer la recherche et le développement en relation avec les secteurs productifs, notamment dans les domaines de la dynamique des populations et de l'exploitation des stocks, de la biologie et de l'écologie des espèces dominantes.

La **Stratégie nationale de développement pour une pêche et une aquaculture durables à l'horizon 2025** (SN-DDPA) décrit les actions prioritaires à entreprendre. Les **actions** clés comprennent: (i) Pêche traditionnelle: passer d'une pêche de survie à une exploitation commerciale rentable en visant à augmenter la taille moyenne des poissons capturés par un contrôle réel de l'application de la législation; (ii) Aquaculture: augmenter les revenus des agriculteurs en intégrant la pisciculture à l'agriculture dans les zones irriguées en assurant une exploitation commerciale rentable; (iii) Entrepreneuriat privé: promouvoir l'entrepreneuriat privé dans les domaines de l'aquaculture et de la pêche par des mesures d'incitation; (iv) Groupe cible spécifique: améliorer l'organisation et la participation des femmes dans la promotion des secteurs des produits de la pêche et de l'aquaculture; (v) Périmètres halieutiques d'intérêt économique (PHIE): stimuler et amplifier les activités d'aquaculture des PHIE avec des infrastructures favorables pour devenir de véritables centres de croissance accélérée.

Défis et opportunités en termes de durabilité, de potentiel commercial et de traction politique

L'aquaculture est fortement soutenue par les politiques gouvernementales. Le Burkina Faso a récemment formulé une stratégie nationale de développement pour une pêche et une aquaculture durables à l'horizon 2025. De plus, le gouvernement a récemment élaboré une **stratégie sur les pertes de poissons après capture pour les États riverains du bassin de la Volta** et a aligné cette stratégie sur la déclaration de Malabo et sur le cadre politique et la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture.
La pisciculture est un secteur à **fort potentiel économique et social**. Le sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture contribue efficacement à la **réduction de la pauvreté** en fournissant un revenu supplémentaire à un grand nombre de pêcheurs, d'agriculteurs qui se diversifient dans l'aquaculture, de transformateurs de poisson, de poissonniers et d'autres parties prenantes, en particulier les femmes (PNPA, 2013). Il a le potentiel de contribuer davantage à la durabilité socio-économique du Burkina Faso en créant des opportunités de revenus pour les jeunes et en répondant à la forte demande de produits de la pêche. En particulier dans les zones rurales, les ressources halieutiques constituent déjà d'**importantes sources complémentaires de protéines, d'emplois et de revenus en espèces** pour un grand nombre de ménages (Béné, 2007).

Le poisson est un aliment très nutritif et sa demande croissante n'est pas satisfaite par l'offre intérieure actuelle. L'augmentation de la production aquacole locale peut contribuer à **améliorer la consommation de protéines** et l'état de santé général de la population burkinabé, en particulier des jeunes[61]. Le Burkina Faso est également bien placé pour exporter du poisson vers ses voisins, en particulier le Mali et le Niger (Okai, 2019).

La pêche contribue aux **moyens de subsistance des ménages, y compris aux revenus des femmes**. Cependant, selon des recherches récentes, les organismes gouvernementaux responsables du secteur de la pêche ne sont pas conscients du rôle spécifique des femmes dans la gestion de la pêche. Par conséquent, ils ne considèrent pas suffisamment et adéquatement les femmes comme des acteurs clés dans leurs programmes stratégiques et politiques (Melcher *et al.*, 2018).

Par ailleurs, le contrôle insuffisant des normes de pêche a cependant conduit à une **surexploitation** des ressources halieutiques qui ne peut plus permettre un développement économique efficace ni une amélioration nette du niveau de vie des acteurs (PNPA, 2013). L'aquaculture peut également avoir un impact négatif sur l'environnement, entraînant une pollution de l'eau et une diminution de la biodiversité.

Le développement de l'aquaculture pourrait également aider le Burkina Faso à utiliser de manière plus rentable ses maigres ressources en eau et à adopter une approche plus efficace de la **gestion de l'eau** dans le pays (Okai, 2019). Parmi les **réelles opportunités d'investissement**, on peut citer une initiative menée par **SkyFox, une entreprise ghanéenne opérant dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest**, qui

[61] Actuellement, la consommation de bœuf par habitant au Burkina Faso est de 8 kg par an, tandis que la consommation de poisson est de 3,5 kg. Au Ghana, voisin méridional du Burkina Faso, la consommation de bœuf par habitant est de 9,2 kg, tandis que celle de poisson est de 23 kg (Okai, 2019).
[62] Voir http://www.skyfoxservices.com/news-2-2/expanding-fish-and-agricultural-production-in-west-africa/.

a conclu un accord avec le gouvernement burkinabé et qui **devrait produire au moins 20 000 tonnes d'ici la fin de 2020**. Le réservoir de Bagre est l'un des sites que SkyFox vise pour développer le secteur de l'aquaculture au Burkina Faso (Okai, 2019). Cette initiative fait partie du programme de l'USAID «Securing Water for Food» (SWFF)[62], qui promeut des solutions permettant de produire des aliments avec moins d'eau et d'augmenter la disponibilité de l'eau pour la production, la transformation et la distribution des aliments. SkyFox, en tant que bénéficiaire du programme, a proposé de déployer un projet innovant de production intégrée d'aquaculture et de cultures dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest (*Integrated Aquaculture and Crop Production* [IACP])[63]. Selon Dr Oliver Ujah, Directeur général adjoint de l'entreprise, cette intervention a consisté à remettre en état les réservoirs pour soutenir une pisciculture efficace. Avec le soutien actif des agences gouvernementales concernées, SkyFox a mis en production un réservoir à Poa. Les réservoirs de Bagré, Sebun et Zia seront mis en production l'année prochaine (Okai, 2019). Il affirme: «Bien que les quatre réservoirs aient une capacité massive, ils ne faisaient que des chiffres de production très modestes jusqu'à l'intervention de SkyFox. Nos interventions ont impliqué une certaine réingénierie, mais le principal apport qui faisait défaut dans le passé était l'expertise technique, que nous avons fournie. Un autre défi majeur était la qualité des aliments. Actuellement, nous fournissons des aliments en provenance du Ghana. Mais nous sommes en train de remettre à neuf l'usine d'aliments de Bagré, ce qui permettra de fournir des aliments de qualité pour les quatre projets.» (Okai, 2019).

Le Burkina Faso compte également une dizaine d'**unités d'aquaculture** impliquant à la fois le secteur public et le secteur privé, dont la station d'aquaculture du Bazèga, celle de Ziga, l'unité d'aquaculture du centre de formation professionnelle d'Ipelcé, la ferme de spiruline de Koudougou et le projet de pisciculture de Bagré. Ces unités pourraient bénéficier du projet AgrInvest-Systèmes alimentaires.

L'**intégration de l'irrigation et de l'aquaculture** (IIA)[64] offre aux riziculteurs une excellente occasion d'utiliser plus efficacement les ressources en eau. Les systèmes traditionnels d'aquaculture dans les marais existent dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et ont un potentiel de développement

[63] Ce projet de trois ans est actuellement mis en œuvre au Ghana, au Burkina Faso, en Sierra Leone et en Guinée. Il sera étendu au Liberia au dernier trimestre de 2019. Il est financé par un mix de dons, de dettes et de fonds propres: un don de 2 millions d'USD a déjà été obtenu du SWFF, administré par l'USAID pour le compte du SWFF, qui comprend les gouvernements des États-Unis d'Amérique, de la Suède, de l'Afrique du Sud et des Pays-Bas. SkyFox fournira un fonds de contrepartie de 2,5 millions d'USD qui sera mobilisé auprès d'investisseurs et d'autres donateurs potentiels.

[64] La raison d'être des IIA réside dans leur capacité à accroître la productivité des rares ressources en eau douce, à renforcer la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, et à réduire la pression sur les ressources naturelles, en particulier dans les pays d'Afrique de l'Ouest sujets à la sécheresse. Les systèmes d'irrigation, les plaines inondables et les fonds de vallée intérieurs sont les trois principaux environnements cibles de l'IIA en Afrique de l'Ouest. Dans les systèmes irrigués, l'aquaculture est une utilisation non consommatrice d'eau qui peut augmenter la productivité de l'eau. Des enclos et des cages flottantes sont souvent utilisés pour élever des poissons dans les sous-systèmes de source, de distribution et d'évacuation des systèmes d'irrigation (barrages et canaux). La pisciculture du riz est la forme d'aquaculture la plus courante dans le sous-système d'utilisation des systèmes d'irrigation. La continuité de l'approvisionnement en eau, l'effet de l'aquaculture sur l'acheminement de l'eau et l'utilisation de produits agrochimiques sont les principaux points d'attention de l'aquaculture dans les systèmes d'irrigation. Outre les systèmes d'irrigation, les plaines d'inondation fluviales et les basses terres deltaïques offrent également des possibilités d'intégration de l'aquaculture. En enfermant certaines parties de ces zones inondées et en les ensemençant avec des organismes aquatiques, la production alimentaire peut être améliorée. Des exemples de rizi-pisciculture communautaire au Bangladesh et au Viet Nam montrent que la production de poisson peut être augmentée de 0,6 à 1,5 tonne par hectare par an. Un autre exemple est l'utilisation d'étangs saisonniers dans les zones humides entourant le lac Victoria (Afrique de l'Est) qui sont approvisionnés en eau et en poissons par des inondations naturelles et qui sont gérés en utilisant les ressources disponibles localement comme les fumiers animaux et les déchets de culture. Pourtant, de nombreux pays doivent encore élaborer des lignes directrices nationales pour les IIA en tant que composantes des stratégies nationales de pêche continentale ou d'aquaculture. Sans outils de planification stratégique pour guider la mise en place d'activités pilotes en matière d'IIA, il est très difficile pour les pays qui en ont le plus besoin d'apprécier les avantages de l'élaboration d'une IIA. Dans ce contexte, l'attribution d'une juste valeur à l'alimentation et à l'environnement dans les systèmes d'utilisation de l'eau à des fins agricoles

considérable, tout comme la pisciculture dans les systèmes d'irrigation (Halwart et van Dam, 2006). Il existe également un recueil de textes réglementant la pêche et l'aquaculture au Burkina Faso.

Initiatives et processus récents et pertinents de développement du secteur de l'aquaculture

Au cours des dernières décennies, de nombreux projets d'aquaculture ont été promus au Burkina Faso par différents donateurs, mais ils ont largement échoué en raison d'un manque de pertinence par rapport aux conditions, aux compétences et aux cadres institutionnels locaux. Ils ont également souvent manqué de soutien financier de la part du gouvernement. Il est possible de revoir de nombreux projets de réservoirs et de pisciculture qui n'ont pas enregistré le succès escompté (Okai, 2019).

En 2011, le projet **SUSFISH (Gestion durable de la pêche et de l'eau au Burkina Faso)**, financé par l'Agence autrichienne de développement, a été lancé pour jeter les bases scientifiques et politiques d'une gestion durable des systèmes aquatiques naturels et artificiels au Burkina Faso. Le projet, dont l'objectif était de promouvoir la gestion durable de l'eau et de la pêche en vue du développement social et de la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest, a été entrepris par un consortium de huit établissements d'enseignement supérieur et de développement au Burkina Faso et en Autriche, à savoir l'Institut pour l'environnement et la recherche agricole (Ministère de la recherche et de l'innovation), la Direction générale des ressources halieutiques (Ministère des ressources animales et halieutiques), l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) (Afrique de l'Ouest et du Centre, Programme Burkina Faso), l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso, l'Université de Ouagadougou, l'Université de Vienne, l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA) à Laxenburg et l'Université BOKU des ressources naturelles et des sciences de la vie à Vienne (Melcher *et al.*, 2013).

La FAO a l'expérience de projets sur la pisciculture au Burkina (et dans la région de l'Afrique de l'Ouest). Par exemple, en collaboration avec des partenaires régionaux tels que le Centre du riz pour l'Afrique, la FAO a adopté l'IIA comme partie intégrante de la gestion intégrée et durable des ressources en eau (GIRE), en mettant l'accent sur les multiples utilisations des écosystèmes aquatiques. La FAO a également une expérience de la transformation moderne du poisson en Afrique de l'Ouest . La FAO a entrepris le projet FISH4ACP dans 10 pays, dont la Côte d'Ivoire.

multiples, et en particulier dans les systèmes de riz irrigué et de riz de marais, est une question importante. À l'avenir, des investissements importants seront nécessaires pour y répondre, en se concentrant sur le développement de meilleures méthodes de mesure de la valeur économique. En outre, il sera nécessaire de contribuer à l'amélioration correspondante des systèmes de gouvernance qui facilitent les processus décisionnels intersectoriels en matière de gestion de l'eau et adoptent une approche écosystémique (Halwart et van Dam, 2006).

[65] Pour des informations sur les initiatives de la FAO en matière de pêche côtière en Afrique de l'Ouest, voir: http://www.fao.org/blogs/blue-growth-blog/coastal-fisheries-initiative-underway-in-west-africa/en/ et pour la transformation moderne du poisson, voir: http://www.fao.org/africa/news/detail-news/ar/c/1181521/.

4. Remarques finales

Cette étude a présenté les grandes caractéristiques et les résultats du système alimentaire du Burkina Faso, en soulignant les principales contributions qu'il apporte à la durabilité sociale, environnementale et économique du Burkina. Elle a également mis en lumière les facteurs, les moteurs et les institutions qui façonnent le système alimentaire et contribuent à ces résultats et aux défis de la durabilité.

L'analyse **fournit des informations pour guider les interventions dans le cadre du projet AgrInvest-Systèmes alimentaires**, qui vise à aider les parties prenantes à comprendre et à gérer les choix complexes en matière de durabilité et de résilience des systèmes alimentaires, et plus particulièrement à contribuer à la promotion des investissements durables dans les chaînes de valeur agro-alimentaires au Burkina Faso.

Cette analyse propose l'adoption d'une chaîne de valeur et d'un axe territorial pour le projet AgrInvest-Systèmes alimentaires. **Le riz et l'aquaculture ont été proposés comme chaînes de valeur à privilégier,** compte tenu de leur potentiel pour améliorer les résultats socio-économiques et la durabilité du système alimentaire du pays, ainsi que de leur **complémentarité au niveau territorial**, en particulier dans la **région du Grand Ouest** du Burkina Faso.

Le choix de ces chaînes de valeur a été validé lors d'un atelier multipartite organisé par la FAO qui a lancé le projet au Burkina Faso, le 4 novembre 2020 à Ouagadougou[66].

L'équipe du projet approfondira l'approche géographique et territoriale ainsi que l'analyse des chaînes de valeur sélectionnées, notamment en étudiant l'impulsion politique sous-jacente et en identifiant les principaux goulets d'étranglement des chaînes de valeur, les solutions possibles et les probables initiatives et champions sur lesquels le projet AgrInvest-Systèmes alimentaires pourrait s'appuyer dans ses prochaines phases.

[66] Parmi les participants figuraient des représentants de l'Agence burkinabé d'investissement, des ministères en charge de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de l'environnement, de la recherche scientifique, de l'économie, des finances et du développement, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, des organisations professionnelles, des acteurs privés et des partenaires techniques et financiers.

Annexe 1: Le système alimentaire national du Burkina Faso

Figure 2 : Les indicateurs clés du Burkina Faso

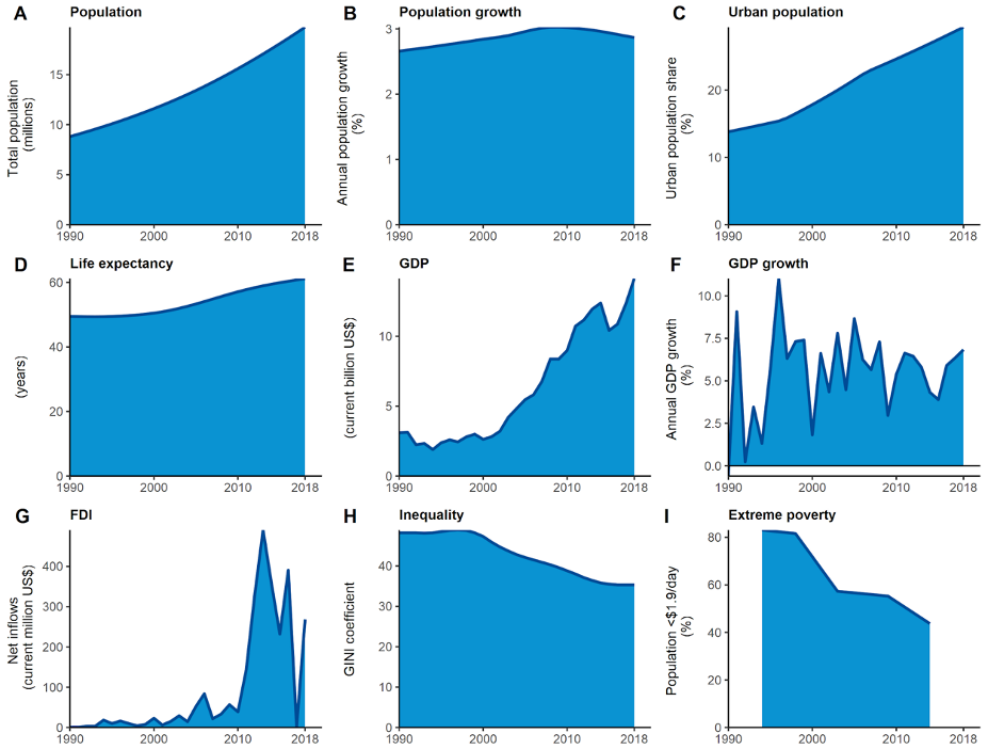

Sources: Banque mondiale, 2020; et Gapminder, 2019.

Figure 3: Importations et exportations du Burkina Faso

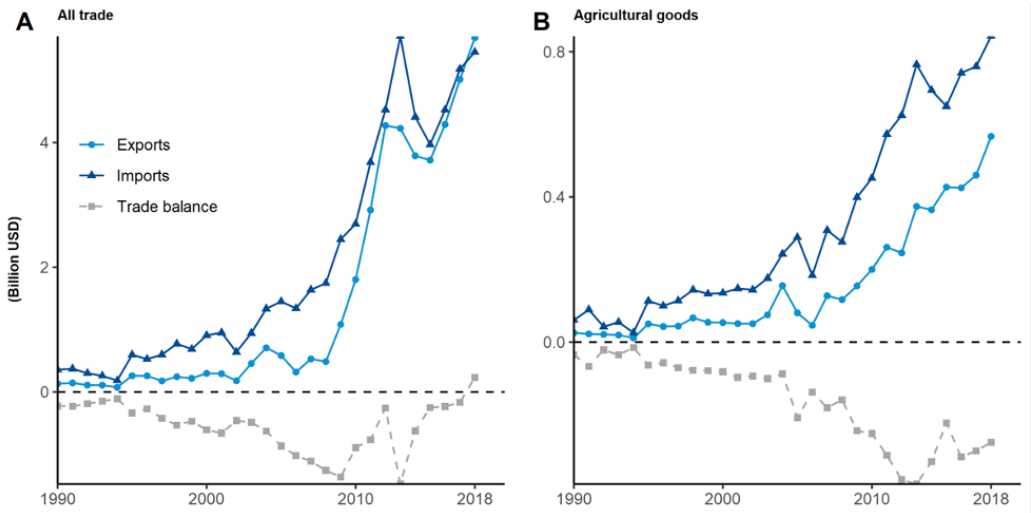

Source: Vargas, 2020, à partir des données provenant de la base de données Comtrade des Nations Unies.

Figure 4: Indicateurs de durabilité économique

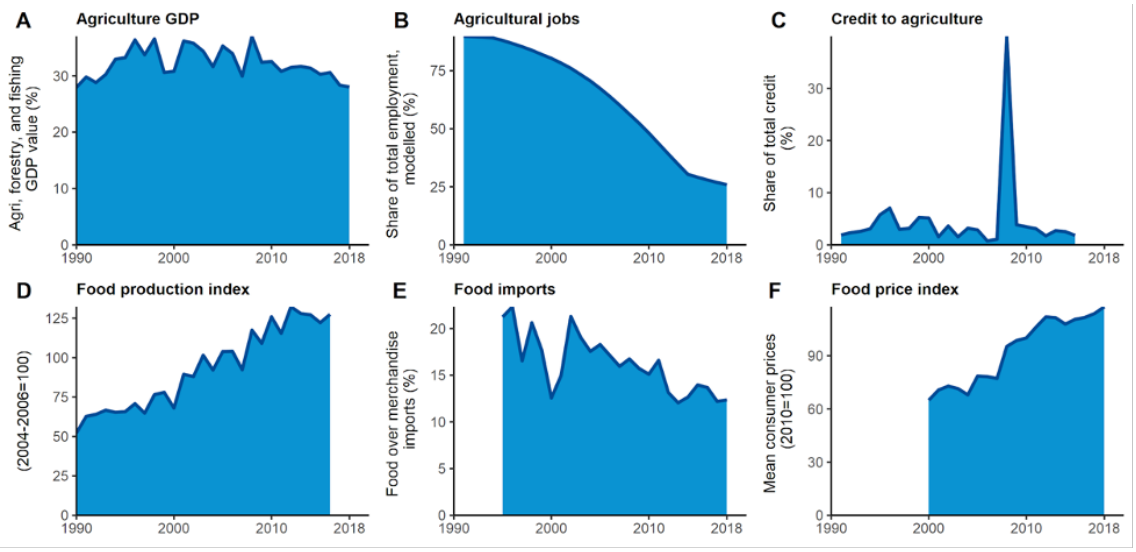

Sources: Banque mondiale, 2020; et FAO, 2020.

Figure 5: Indicateurs de durabilité sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle

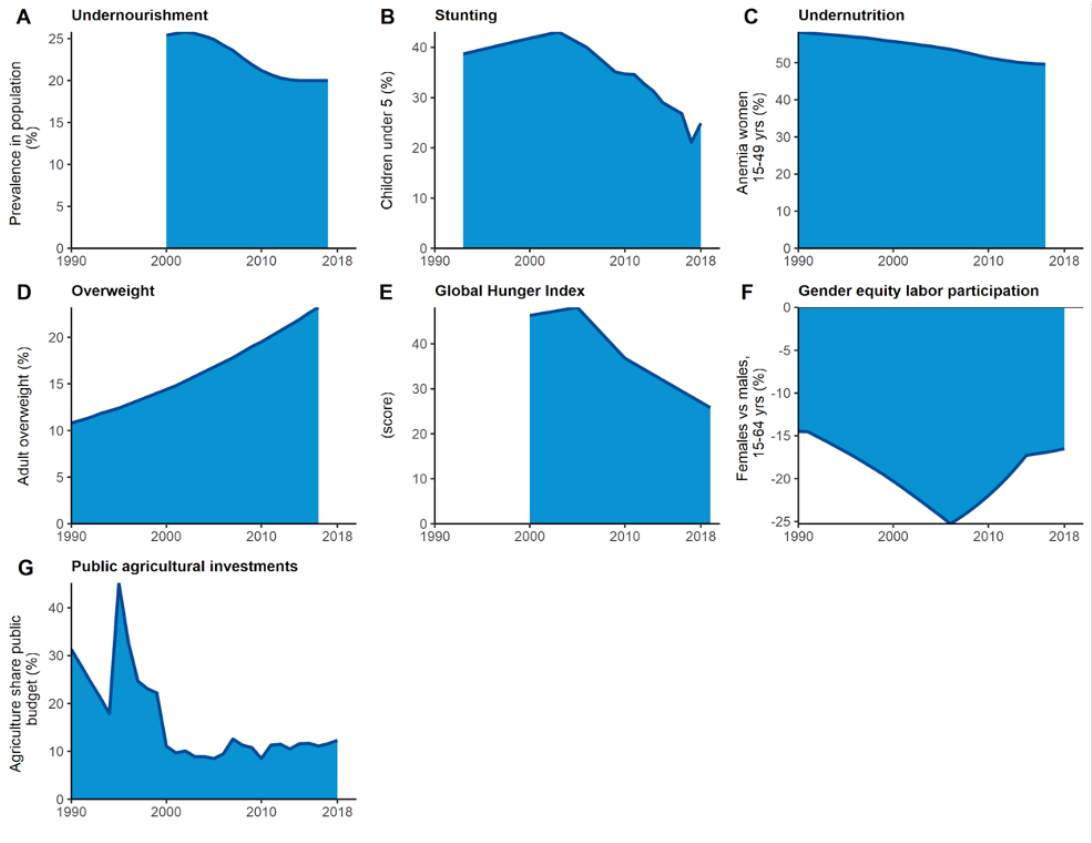

Sources: Banque mondiale, 2020; et ReSAKKS, 2020.

Figure 6: Indicateurs de durabilité environnementale

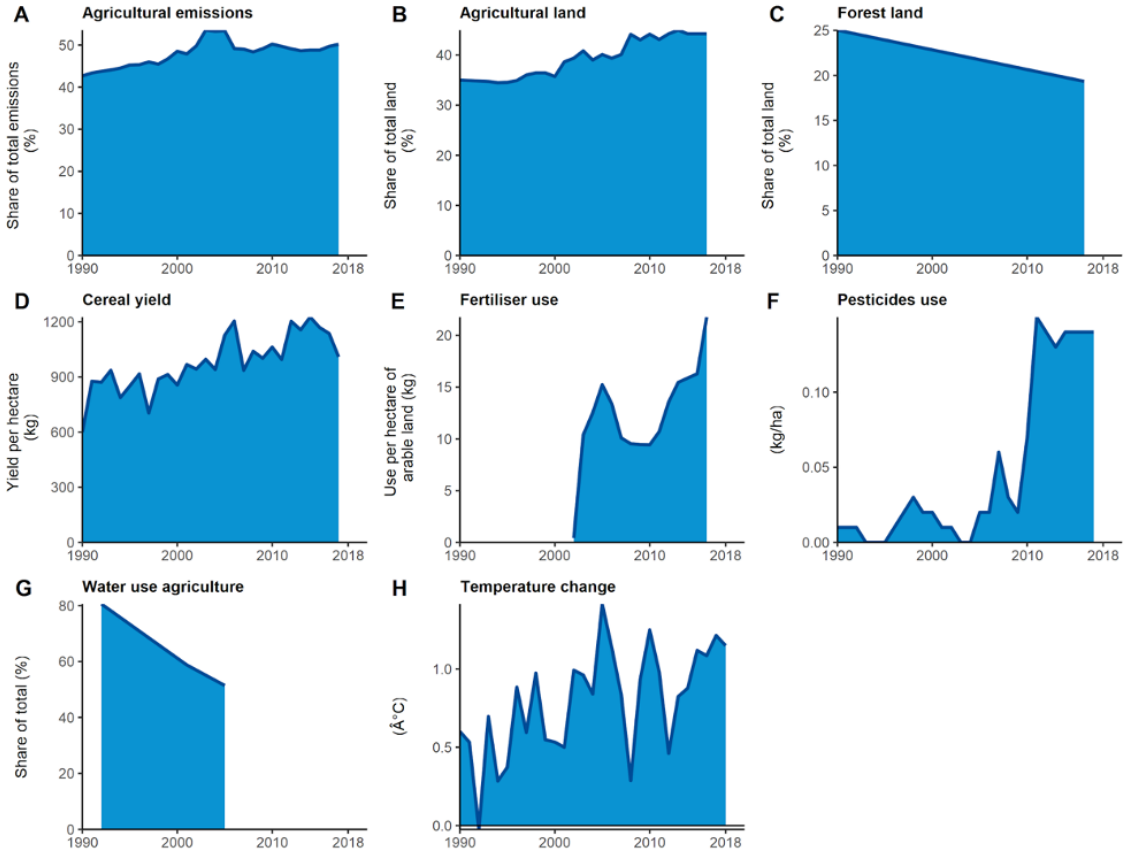

Sources: Banque mondiale, 2020; et FAO, 2020.

Annexe 2: Principales tendances du marché du riz au Burkina Faso

Figure 7: Production et commerce du riz au Burkina Faso

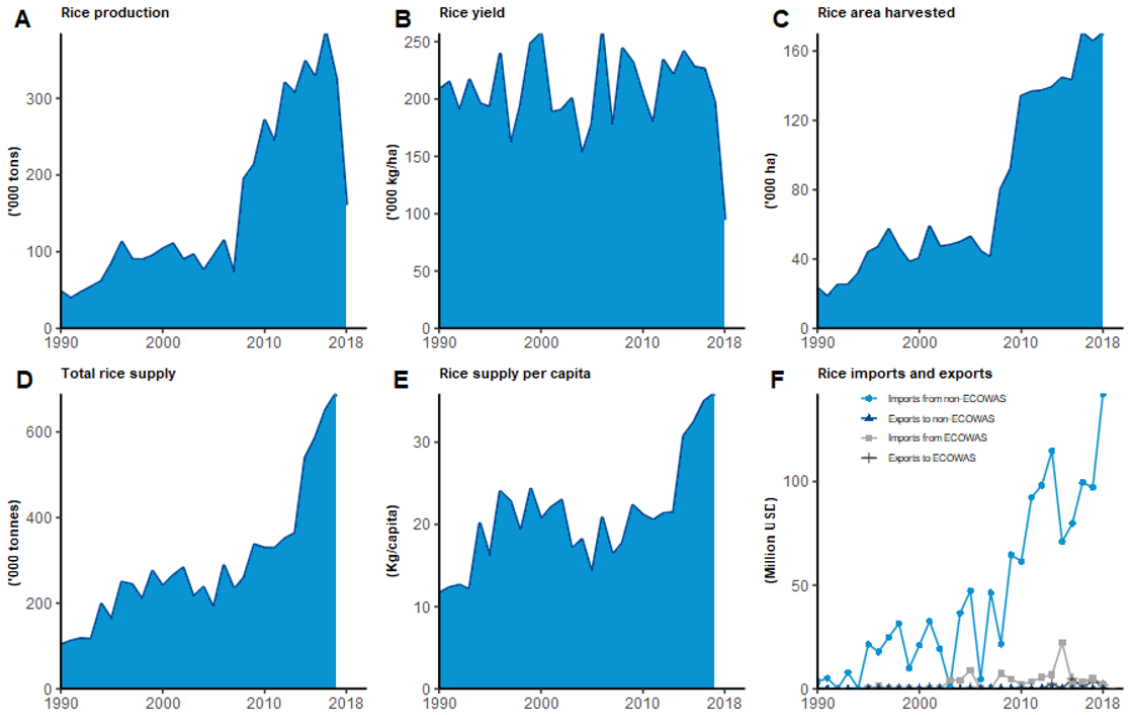

Sources: FAO, 2020; et Vargas, 2020, à partir des données provenant de la base de données Comtrade des Nations Unies.

Annexe 3: Réseau du marché du riz et carte des flux commerciaux

Figure 8: Production de riz et flux commerciaux transfrontaliers dans le bassin commercial ouest du Burkina Faso – centre du Mali

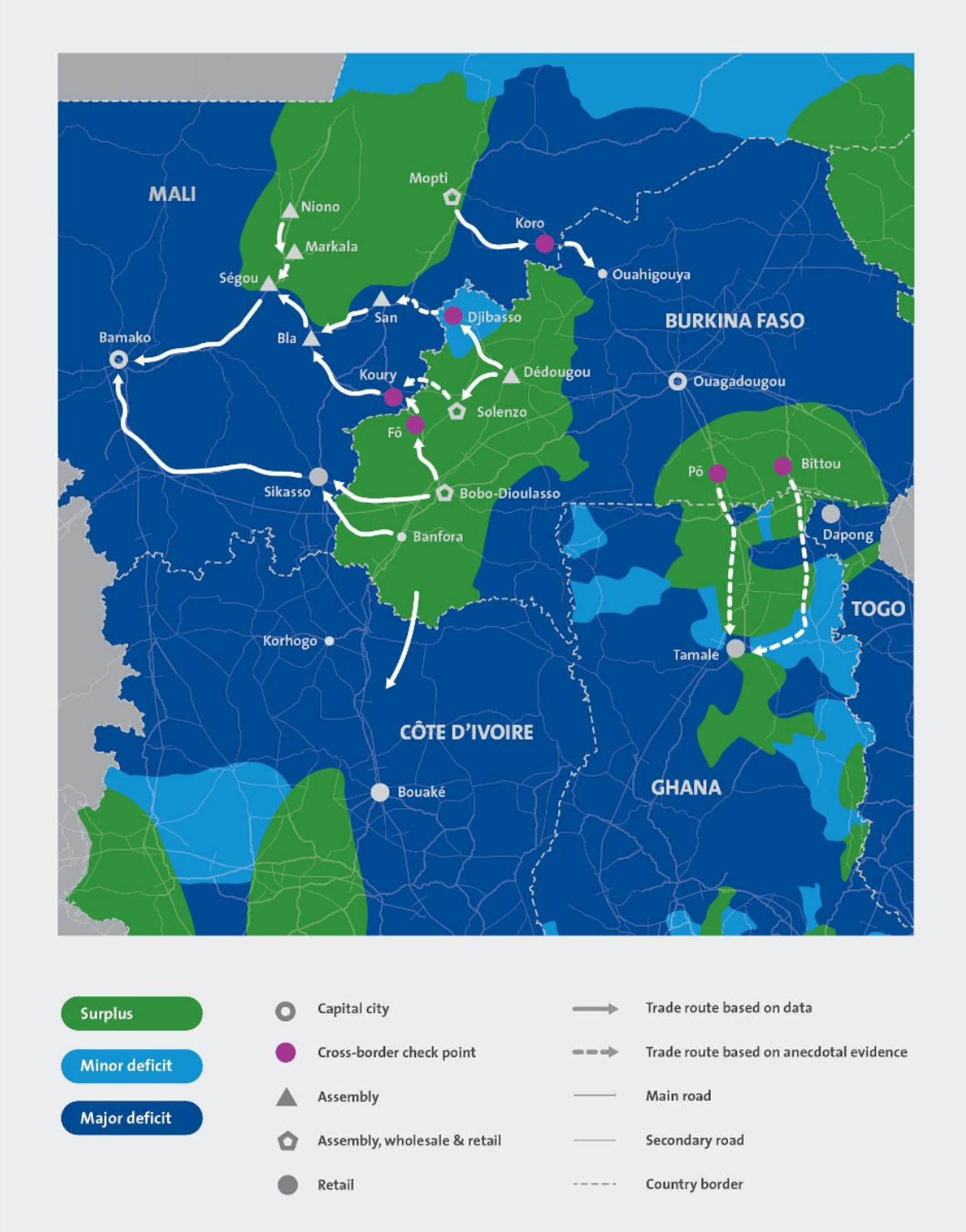

Source: Tondel, F., D'Alessandro, C., Hathie, I., et Blancher, C. 2020.

Annexe 4: Principales tendances du marché de l'aquaculture au Burkina Faso

Figure 9: Production et commerce de l'aquaculture et de la pêche au Burkina Faso

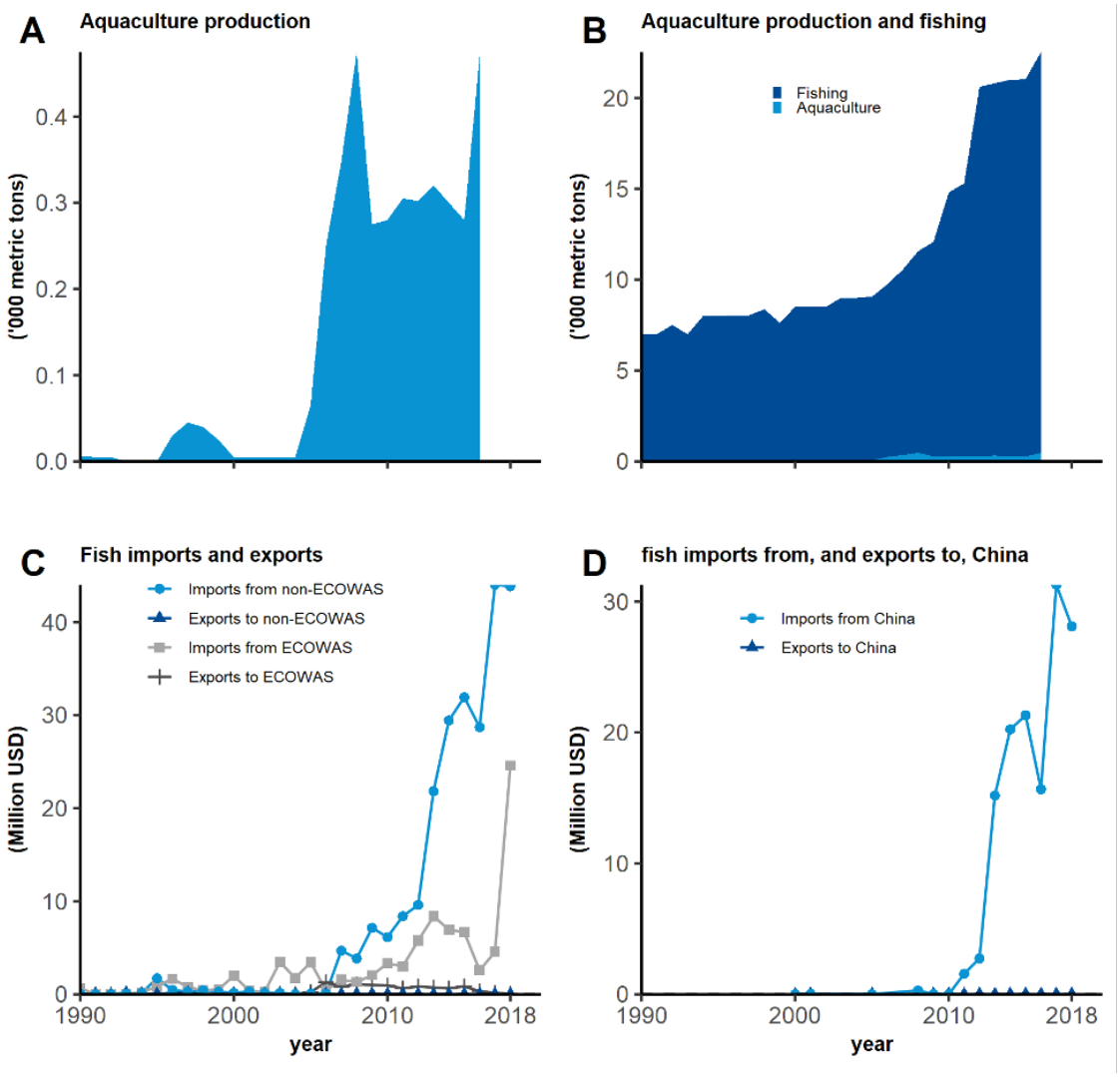

Sources: Banque mondiale, 2020; et Vargas, 2020, à partir des données provenant de la base de données Comtrade des Nations Unies.

References

Agence Ecofin. 2020. *Burkina Faso: l'exécutif lance le Projet d'appui à la promotion des filières agricoles.* (En ligne) (Référencé le 13 juillet 2020) www.agenceecofin.com

Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA). 2014. *An assessment of agricultural policy and regulatory constraints to agribusiness investment in Burkina Faso, Ethiopia, Ghana, Nigeria and Tanzania.* AGRA, Nairobi (Kenya).

Arouna, A., Soullier, G., Mendez del Villar, P. et Demont, M. 2020. *«Policy options for mitigating impacts of COVID-19 on domestic rice value chains and food security in West Africa»*, Global Food Security, 26.

Béné, C. 2007. *Diagnostic study of the Volta Basin fisheries: Part 1 overview of the Volta Basin fisheries resources.* Report commissioned by the Focal Basin Project for the Volta. WorldFish Center Regional Offices for Africa and West Asia, Le Caire (Égypte).

Béné, C., Prager, S. D., Achicanoy, H. A. E., Toro, P. A., Lamotte, L., Cedrez, C. B. et Mapes, B. R. (2019). *«Understanding food systems drivers: A critical review of the literature»*, Global Food Security, 23 (décembre 2018): 149-159. https://doi.org/10.1016/j.gfs.2019.04.009

Balde, R., Boly, M.et Avenyo, E. 2020. *Labour market effects of COVID-19 in sub-Saharan Africa: An informality lens from Burkina Faso, Mali and Senegal. MERIT working papers.* Maastricht: United Nations University - Maastricht Economic and Social Research Institute on Innovation and Technology.

Banque mondiale. 2019. *Creating Markets in Burkina Faso - Growing Burkina Faso's Private Sector and Harnessing it to Bolster Economic Resilience.* Country Private Sector Diagnostic, Washington D.C.

Banque mondiale. 2020a. *Burkina Faso: Impacts on Agriculture. Climate Change Knowledge Portal for Development Practitioners and Policy Makers.* Disponible en ligne: www.climateknowledgeportal.worldbank.org

Banque mondiale. 2020b. *LSMS-Supported High-Frequency Phone Surveys on COVID-19.*

Banque mondiale et Knomad. 2020. *Phase II: COVID-19 Crisis Through a Migration Lens.* Migration and Development Brief 33.

Berkum, S. Van, Dengerink, J., et Ruben, R. 2018. *The food systems approach: sustainable solutions for a sufficient supply of healthy food.* Wageningen Economic Research, Wageningen (Pays-Bas).

Bin, S. 2009. *«La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale»,* Géocarrefour, vol. 84/1-2. doi 10.4000/geocarrefour.7241.

Bisong, A. 2020. *Policy Brief: The impact of EU external migration policies on sustainable development in Africa.* Caritas Europa and Friedrich-Ebert-Stiftung.

BMGF. 2012. *Developing the rice industry in Africa: Burkina Faso Assessment.* Bill and Melinda Gates Foundation.

Bouchama, N., Ferrant, G., Fuiret, L., Meneses, A. et Thim, A. 2018. *Les inégalités de genre dans les institutions sociales ouest-africaines.* Notes ouest-africaines, N. 13. Publications de l'OCDE. OCDE, Paris.

Charalambides, N. 2020. *Ensuring the AfCFTA is implemented and applied.* ECDPM Great Insights magazine, Volume 9, Issue 1. ECDPM, Maastricht.

CILSS, FAO, FEWS NET, PAM et ACF. 2012. *Étude du fonctionnement des marchés Bassin Central.* May 2012. Mission report.

CILSS. 2016. *Landscapes of West Africa—A window on a changing world.* Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, Ouagadougou. dx.doi.org/10.5066/F7N014QZ

CIR-B et VECO-WA. 2015. *Revue documentaire des études sur l'état des lieux de la filière riz au Burkina Faso.*

Compaore, G. C., Sawadogo-Compaore, EMFW., Temple, L., Nlend Nkott, A. L., Sourrisseau, J. et Sawadaogo, N. 2020. *Gouvernance, structuration du secteur semencier du Burkina Faso. Un focus sur Sorgho, Niebe, Gombo. Working Paper N°2 – Projet Coex.* Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Montpellier (France).

Dekeyser, K., Rampa, F., D'Alessandro, C. et Bizzotto Molina, P. 2020. *The food systems approach in practice: Our guide for sustainable transformation.* ECDPM, Maastricht.

ECDPM. 2018. *Political economy of rice of rice value chain development in West Africa. An exploratory note.* European Centre for Development Policy Management, Maastricht. Non publié.

ECOWAS. 2020. *ECOWAS Committee of Experts Meet on Ease of Trade During Covid-19 Period.* (En ligne) (Référencé le 9 juin 2020) www.ecowas.int

Elbeshbishi, A. N. 2011. *Gender and Intra African Trade: The Case of West Africa.* Briefing Note, based on Chapter 12 of Assessing Regional Integration in Africa IV on Enhancing Intra-African Trade, a joint report of ECA, AU and AfDB.

Fall, A. A. 2016. *Synthèse des études sur l'état des lieux chaîne de valeur riz en Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal.* Cadre Régional de Concertation des Organisations des Producteurs de Riz de l'Afrique de l'ouest.

FAO, UNICEF et PAM. 2018. *Sahel: Early action and scale-up of emergency response 2018.* Joint position paper.

FAO. 2019. *Burkina Faso: Food security situation deteriorating in northern areas due to heightened violence.* Mise à jour du SMIAR du 17 juillet 2019. Rome.

FAO. 2020. *Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. Trente-cinquième session. Thimphou, Bhoutan, 17-20 février 2020.* Initiative Main dans la main de la FAO – Une nouvelle approche.

FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2020. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2020. Transforming food systems for affordable healthy diets.* Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome. doi.org/10.4060/ca9692en

FAPDA. 2014. Burkina Faso. Country fact sheet on food and agriculture policy trends. Food and Agriculture Policy Decision Analysis. Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome.

FEWS NET. 2017. *Burkina Faso Staple Food and Livestock Market Fundamentals.* Famine Early Warning Systems Network, Washington.

FIDA. 2019. *Évaluation de la Stratégie et du Programme de Pays.* Rapport No. 5018-BF. Fonds international de développement agricole, Rome.

GHI. 2019. *Global Hunger Index 2019: Burkina Faso*. Concern Worldwide et Welthungerhilfe.

Global Nutrition Report. 2020. Burkina Faso Nutrition Profile.

Gopal, S., et Clarke, T. 2015. Guide to Actor Mapping. FSG Reimagining social change. En ligne: www.fsg.org

Gnisci, D. 2016. «Women's Roles in the West African Food System: Implications and Prospects for Food Security and Resilience», West African Papers, No. 03. Publications de l'OCDE. OCDE, Paris. http://dx.doi.org/10.1787/5jlpl4mh1hxn-en.

GoBF. 2015. *Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA) du Burkina Faso*. Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques. Ouagadougou.

GoBF. 2016. *Plan national du développement économique et social (PNDES)*. Gouvernement du Burkina Faso. Ouagadougou.

GoBF. 2018. Opportunités d'investissements dans le secteur agro-sylvo-pastoral au Burkina Faso. Gouvernement du Burkina Faso. Ouagadougou.

Halwart, M., Dam, A.A. van (sous la direction de). 2006. Integrated irrigation and aquaculture in West Africa: concepts, practices and potential. FAO, Rome.

Hathie, I. 2016. «Politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest: Quels acquis, quelles limites et quels débats?», *Bulletins de synthèse Souveraineté Alimentaire*, no. 23, décembre 2016, IPAR, Inter-Réseaux DR, SOS-Faim, avec AFD, Dakar, Senegal, Paris, France.

HLPE. 2020. Food security and nutrition: Building a global narrative towards 2030. High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security, Rome.

ICCO. 2019. Burkina Faso Country Factsheet. STARS (Strengthening African Rural Smallholders).

IDMC. 2020. Burkina Faso Country Information. International Displacement Monitoring Centre. Disponible à l'adresse suivante: www.internal-displacement.org/countries/burkina-faso

IFPRI. 2016. 2016 Global Food Policy Report. International Food Policy Research Institute, Washington.

Kalantaryan, S. et McMahon, S. 2020. *Covid-19 and Remittances in Africa*, JRC Technical report. Publications Office of the European Union, Luxembourg. doi:10.2760/86710.

Karkare, P. 2020. A regional response to help avoid rice shortages in West Africa. *Developing Economics.* (En ligne) (Référencé le 10 mai 2020) www.developingeconomics.org

Knaepen, H., Rampa, F., Torres, C. et Bizzotto Molina, P. 2017. Options and opportunities to make food value chains more environmentally sustainable and resilient in Sub-Saharan Africa. UNDP, New York.

Pelon, V. 2019. «Coup d'oeil sur l'agriculture et les politiques agricoles au Burkina Faso», *Bulletins de synthèse Souveraineté alimentaire*, no 30, décembre 2019. Inter-réseaux Développement rural.

Loada, A. 2014. «The Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP) Process in Burkina Faso: From False Start to Restart Towards Rural Development?», *FAC Working Paper 85.* Future Agricultures Consortium, Brighton.

MAP, FinScope, FinMark Trust. 2017. Finscope Consumer Survey Highlights – Burkina Faso 2016. FinMark Trust.

Melcher, A., Ouédraogo, R., Moog, O., Slezak G., Savadogo, M. et Sendzimir, J. 2018. « Healthy Fisheries Sustain Society and Ecology in Burkina Faso », dans Schmutz S., Sendzimir J. (sous la direction de). *Riverine Ecosystem Management.* Aquatic Ecology Series, vol 8. Springer, Cham (Suisse).

Melcher A., Ouédraogo R., Savadogo, M. et Sendzimir, J. (2013). Current questions in sustainable water management and higher education in Burkina Faso. Book of Abstracts: SUSFISH Workshop & West Africa Symposium 2013. Vienne (Autriche), 23-28 juin 2013.

Ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso. 2013. Politique nationale de la pêche et de l'aquaculture (PNPA).

Ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso. 2013. Stratégie nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (SN-DDPA).

MMC. 2020. *Impact of COVID-19 on refugees and migrants in West Africa West Africa.* Mixed Migration Centre West Africa 4Mi COVID-19 Snapshot, 13 Mai 2020.

Mudenda Muchanga, H.E. A. A. 2020. *Preparing for trade under the AfCFTA Agreement.* ECDPM Great Insights magazine, Volume 9, Issue 1. ECDPM, Maastricht.

Nikièma, S. H. et Coulibaly, M. 2018. Burkina Faso Adopts a New Agricultural Investment Code: How does it contribute to sustainable development? International Institute for Sustainable Development, Winnipeg.

Nyamekye, C., Thiel, M., Schönbrodt-Stitt, S., Zoungrana, B.J.-B. et Amekudzi, L.K. 2018. «Soil and Water Conservation in Burkina Faso, West Africa», *Sustainability 2018*, 10: 3182.

OCDE. 2018. Étude pays «*Social Institutions and Gender Index (SIGI)» au Burkina Faso.* Publications de l'OCDE. OCDE, Paris. En ligne: www.oecd-ilibrary.org

Ouedraogo, I. M., Kinda, S. R. et Zidouemba, P. R. 2020. *Analyse économique des effets du Covid-19 au Burkina Faso.* FORGE-Afrique, Policy Brief.

Okai, E. K. 2018. *African farmers struggle to compete with cheap Chinese tilapia.* The Fish Site. Disponible en ligne: www.thefishsite.com

Picard, F., Coulibaly, M. et Smaller, C. 2017. «The Rise of Agricultural Growth Poles in Africa», *Investment in agriculture,* Policy Brief no 6. International Institute for Sustainable Development, Winnipeg (Canada).

Posthumus, H., Dengerink, J., van Berkum, S., Neelen, J. et de Steenhuijsen-Piters, B. 2019. *The Food Systems Decision-Support Tool. Application in the case of Sahel.* Wageningen University and Research and Royal Tropical Institute, Wageningen et Amsterdam (Pays-Bas).

Rikolto. 2017. Burkinabe women design an innovative, sustainable business model. Disponible en ligne: www.rikolto.org

RTB. 2020. «Sourou: 2000 ha supplémentaires seront aménagés pour la production de riz», *Radiodiffusion Télévision du Burkina.* Disponible en ligne: www.youtube.com/user/rtburkina

Samboé, E. 2020. Déplacés internes: Une augmentation de 3,52% à la date du 08 août 2020. Lefaso.net. (En ligne) (Référencé le 9 avril 2020) www.lefaso.net/spip.php

Sawadogo, I. 2015. *Les politiques de promotion de la filière riz au Burkina Faso.* Mémoire, École Nationale d'administration et de magistrature, département gestion des services socio-économiques.

Somda, J., Zonon, A., Ouadba, J.M. et Huberman, D. 2010. Valeur économique de la vallée du Sourou: Une évaluation préliminaire. Ouagadougou, Burkina Faso, Bureau Régional de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). 72 pages.

Terdoo F. et Feola, G. 2016. «The Vulnerability of Rice Value Chains in Sub-Saharan Africa: A Review», dans: *Climate 2016*, 4 (47): 1-15.

Tiekstra, W. et Schmauder, A. 2018. EU Migration policies in the Sahel - Stagnation in a mode of crisis. Cligendael – The Netherlands Institute of International Relations, La Haye (Pays-Bas).

Tondel, F., D'Alessandro, C., Hathie, I., et Blancher, C. 2020. *Commerce du riz et développement de la filière riz en Afrique de l'Ouest: une approche pour des politiques publiques plus cohérentes*. Centre européen de gestion des politiques de développement et Initiative Prospective Agricole et Rurale, Maastricht et Dakar.

UNPRB et VECO-WA. 2014. Le marché institutionnel des produits du riz (riz paddy, riz blanc et riz étuvé). Union nationale des producteurs de riz du Burkina Faso et VECO-WA.

USAID. 2018. Burkina Faso: Nutrition Profile. Mars 2018.

Wiesmann, J. et Bernstein, D. 2018. Burkina Faso: *A Closer Look at Hunger and Undernutrition.* Global Hunger Index. Disponible en ligne: www.globalhungerindex.org

Zandonini, G. 2020. *Hundreds of migrants stuck in Niger amid coronavirus pandemic.* Al Jazeera. (En ligne) (Référencé le 9 avril 2020) www.aljazeera.com

Zongo, T. S. P. 2018. Première agence de microfinance au Burkina Faso (PAMF BF): L'agence du grand marché de Ouagadougou officiellement ouverte. (En ligne) (Référencé le 1er août 2018) www.lefaso.net

Projet AgrInvest-Systèmes alimentaires

Étude de cadrage du système alimentaire burkinabé

Facteurs clés et chaînes de valeur prometteuses pour améliorer la durabilité du système alimentaire

ISBN 978-92-5-134091-2

9 789251 340912

CB3739FR/1/03.21